

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2010

Sommaire

<u>I – Dénomination du parc du centre administratif communal Jean-Jaurès.....</u>	<u>7</u>
<u>II – Désignation d'un représentant du conseil municipal au conseil de l'UFR d'études romanes, slaves et orientales.....</u>	<u>8</u>
<u>III – Modification du PLU – Réglementation des implantations commerciales....</u>	<u>8</u>
<u>IV – Bail emphytéotique au profit de Partenord Habitat – Terrain boulevard Van Gogh.....</u>	<u>10</u>
<u>V – Désignation des membres du Conseil municipal siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).....</u>	<u>18</u>
<u>VI – Renouvellement de la Commission Communale d'Accessibilité.....</u>	<u>18</u>
<u>VII – Autorisation de signer les marchés.....</u>	<u>19</u>
<u>VIII - Convention avec la bibliothèque municipale de Lille proposant la gratuité d'accès des Villeneuvois à celle-ci.....</u>	<u>20</u>
<u>IX – Contrat avec EDF pour l'amélioration du suivi comptable et du traitement des factures d'électricité.....</u>	<u>21</u>
<u>X – Débat d'orientation budgétaire.....</u>	<u>23</u>
<u>XI – Liste des décideurs.....</u>	<u>53</u>

Gérard Caudron, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 h 45 et procède à l'appel.

Présents : Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Pascal MOYSON, Florence LECOCQ, Alain CARETTE, Farid OUKAID, Dominique FURNE, Michèle WERREBROUCK, Valérie DAMAYE, Chantal FLINOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Jean-Pierre FOURNIER, Jean-Antoine ROSSIT, Nathalie CONSTANT, Yvonne WILLEM, Marcel DUWELZ, Faustin AISSI, Claudine SARTIAUX, Yolande WALKOWIAK-CHUINE, Michel URBACZKA, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Pierre-Jocelyn HUYGHE, Malik IFRI, Khadija MAJDOUB, Olivier URBANIAK, Laurence DUBOIS, Sébastien COSTEUR, Stéphanie DEWIÈRE, Jean-Michel MOLLE, Martine BERTHOULOUX, Didier MANIER, Olfa LAFORCE, Jean-François HILAIRE, Florence BARISEAU, Elisabeth LEFEBVRE.

Absents : Grégory PARIS, pouvoir à Françoise MARTIN ; Corinne KUBERA, pouvoir à Pascal MOYSON ; Patrice CARLIER, pouvoir à Michèle WERREBROUCK ; Monique LEMPEREUR, pouvoir à Dominique FURNE ; Yveline VAN CAENEGHEM, pouvoir à Daniel DUBOIS ; Patrick WATTEBLED, pouvoir à Valérie DAMAYE ; Saliha TELALI, pouvoir à Maryvonne GIRARD ; Sylvie GARNIER, pouvoir à Chantal FLINOIS ; Marie AGBESSI pouvoir à M. BERTHOULOUX ; Mohammed BENABBOU, pouvoir à André LAURENT ; Jean-Michel STIEVENARD, pouvoir à Jean-Michel MOLLE ;

Gérard CAUDRON, maire

Le quorum étant atteint, nous pourrions délibérer dans les meilleures conditions de légalité. Je demande à Stéphanie DEWIÈRE d'être notre secrétaire de séance.

Avant de passer au Conseil proprement dit, permettez-moi de vous rappeler quelques événements qui se sont déroulés depuis notre dernier Conseil du 26 janvier 2010.

RAPPEL DES EVENEMENTS PASSES

- Le 29 janvier, s'est tenue ici-même une cérémonie très forte, très émouvante, très républicaine, avec le parrainage d'une famille russe qui cherche à s'intégrer, et qui le fait bien, à la société française.
- Le samedi 30, nous avons célébré le dixième anniversaire du jumelage avec Haïdari à l'occasion des vœux de l'association de jumelage ; le même soir a eu lieu un bal folk organisé par Les Danses du Bourg.
- Le 31, nous avons vécu un moment très émouvant, très fort, au foyer Jean-Baptiste-Clément, lors du concert du Jeune Ensemble harmonique, qui avait reçu à cette occasion un euphonium de la part du Conseil Général et un autre instrument de la part de la Municipalité. Le même jour ont eu lieu l'après-midi dansant des donneurs de sang d'Ascq-Annappes salle Marianne et un concert des Quatre Saisons pour le quarantième anniversaire de la chorale A Chœur Joie salle Masqueliez : la salle débordait, au point que nous n'avons pas pu nous asseoir en arrivant.
- Le 2 février, nous accueillions trente-trois collégiens allemands de Leverkusen en visite au collège Camille Claudel.

- Le 6 a eu lieu de loto de la BAQ, brigade d'animation du Pont de Bois.
- Les 6 et 7, les vingt-sixièmes « portes ouvertes » de l'Office de tourisme, au château de Flers, étaient consacrées à la Corse.
- Le 18 février, l'Hôtel de Ville a accueilli une exposition sur la Tchétchénie organisée par « Mères pour la paix ».
- Le 19, vingt Réunionnais ont été accueillis en stage de **moring** à Villeneuve d'Ascq, suivi, le samedi 20, d'une soirée.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

- Le 25 février, nous allons accueillir dix-neuf élèves allemands et dix-neuf élèves français, toujours dans le cadre de l'échange entre Villeneuve d'Ascq et Leverkusen. J'insiste sur ce point, car ce jumelage est vraiment une belle réussite. Notre ville, de par son histoire, a eu bien du mal à se jumeler avec une ville allemande, vous imaginez pourquoi. Nous avons là un échange très actif, qui a contribué dans notre ville à redonner un peu de couleurs à l'apprentissage de l'allemand qui, un peu partout, par rapport à l'anglais, est plutôt en perte de vitesse. C'est une belle association de jumelage, qui fonctionne très bien, avec de très nombreux échanges.
- Le 26 février, nous lancerons le nouveau site Internet de la ville à l'Hôtel de Ville.
- Les 26, 27 et 28, l'Office de tourisme sera présent à Tourissima, à Lille-Grand Palais.
- Le 27 février aura lieu le colloque, auquel vous êtes bien sûr tous conviés, « 2010, la belle année pour Villeneuve d'Ascq » à la Rose des Vents. Il comprendra trois volets : la rénovation de l'ancienne ville nouvelle ; la mise aux normes et modes de vie du XXI^{ème} siècle d'une ville née dans les années soixante-dix ; l'horizon 2020-2025, quels atouts privilégier pour Villeneuve d'Ascq pour qu'elle continue, à échéance de dix ou quinze ans, à tenir une place importante dans la métropole lilloise de ce moment? Il se déroulera de 9 h à 14 h, avec un certain nombre d'élus de la Communauté urbaine, dont deux interviendront : René VANDIERENDONCK pour la partie Ville nouvelle renouvelée, et Eric QUIQUET pour la deuxième partie ; je remplacerai pour ma part Martine AUBRY, qui avait donné son accord, mais est retenue par la campagne électorale, pour évoquer le troisième sujet. Il est évident que tout le monde est invité, et pourra s'exprimer : la rencontre devra être la moins formelle possible. La journée se conclura le soir, à l'espace Concorde, par un bal « costumé ». Il s'agit en quelque sorte de vous habiller n'importe comment pour être à la mode des années 70 : vous ressortez vos vieux vêtements, vous faites les poubelles, et vous serez costumés.
Toujours le 27, aura lieu le tirage du quatorzième tournoi de l'US Ascq.
- Le 6 mars se déroulera le carnaval de la BAQ, place Léon-Blum, et nous remettons à Yvonne WILLEM, à l'Hôtel de Ville, l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Nous aurons aussi un concert franco-allemand de l'AAVAL, l'association de jumelage, à l'église Saint-Sébastien, à l'occasion de ses dix ans.
- Les 6 et 7 mars se tiendront le Salon du chocolat à l'espace Concorde et un week-end de découverte sur le centenaire du Grand Boulevard au château de Flers.
- Le 11 mars, l'espace Concorde accueillera le premier banquet des retraités et personnes âgées de la ville : tous les élus vont recevoir une invitation pour ces banquets, et il vous est demandé de nous dire à l'avance à quel banquet vous assisterez ; en principe, c'est à un, mais ceux qui le souhaitent peuvent participer à

plusieurs banquets, l'essentiel étant que ceux qui le souhaitent nous préviennent afin de réserver les places et les repas.

- Le 19 mars, nous accueillerons à nouveau des professeurs allemands et français, ainsi que leurs élèves, à l'Hôtel de Ville ; dans le cadre du jumelage avec Haïdari, un Kafenio sera organisé avec l'Office de tourisme.

- Le 21 mars, l'Amicale laïque Pasteur proposera sa vingt-quatrième foire aux collections.

- Le 22 mars, des professeurs et des élèves espagnols seront en visite, et reçus à l'Hôtel de Ville.

Avant de passer à l'ordre du jour, qui comporte des délibérations, mais surtout le débat d'orientation budgétaire, quelqu'un souhaite-t-il poser une question ? Monsieur HILAIRE.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Monsieur le Maire et Madame GIRARD, nous avons deux questions.

- La première est plutôt une série de questions, à la suite des incidents survenus aux résidences Trocadéro et **Thermes**. Je pense que nos propositions, formulées sans agressivité aucune, n'ont pas été bien comprises, et nous aimerions avoir votre avis sur celles-ci. Il s'agissait pour nous de créer un groupe ponctuel de travail, qui surtout s'assure que le problème est réglé, et qui aurait pu se dissoudre, le cas échéant. Cela n'entrave en rien le travail au quotidien, mais vient seulement le compléter. Qu'en pensez-vous ?

Sur le retour d'un animateur, il s'agissait de maintenir une activité dans le quartier par son intermédiaire pendant les travaux du LCR, mais en aucun cas d'une embauche, bien sûr. Qu'en pensez-vous ? Si les ressources en effectifs de police vous semblent insuffisantes, pourquoi ne pas demander, comme c'est votre droit, un renfort au Préfet ?

Nous n'avons fait que notre travail d'élus en allant au-devant de nos concitoyens pour savoir ce qu'il se passait exactement ; la seule critique formulée est celle qui a consisté à ne pas suivre ce dossier depuis la pétition d'octobre 2009 ; je ne vois pas pourquoi nous ne serions pas habilités à discuter sécurité.

- Ma deuxième question est la suivante : que pensez-vous d'un centre de loisirs villeneuvois diffusant une copie illégale d'*Avatar*, film encore à l'affiche et n'existant pas dans le commerce ? Pouvons-nous éviter cela à l'avenir ?

Gérard CAUDRON, maire

Je n'ai pas de réponse à la deuxième question, car j'ignorais que cela se fût produit. Je demande à la Directrice générale des services de faire son enquête, de vous donner les réponses. J'entends bien, Monsieur HILAIRE, que vous, comme nous tous, comme les vôtres, comme les nôtres, jamais vous n'avez fait de copie, vous

n'avez peut-être même pas de télévision. Je veux bien tout ce que vous voulez, mais qui, dans un bus, n'a jamais fait passer de DVD ou de cassettes qui normalement ne devraient pas passer ?

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Il n'existe pas encore en DVD.

Gérard CAUDRON, maire

J'entends bien qu'il est interdit de pirater sur Internet des films qui n'existent pas encore en DVD. Je vais donc demander à Madame HUGUET de faire son enquête, et si vous souhaitez que les animateurs soient cloués au pilori devant l'Hôtel de Ville, vous nous en ferez expressément la demande. Mais je ne prends pas d'engagement de sanctions, je veux savoir ce qu'il s'est passé, puis nous aviserons.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Je n'ai pas demandé de sanction, j'ai juste demandé que cela ne se reproduise pas.

Gérard CAUDRON, maire

Je ne vous ai pas redonné la parole, laissez-moi répondre. Je répète les règles du jeu : un élu pose une question, j'y réponds ; nous n'engageons pas un débat.

Sur la première partie de votre question, j'entends bien que vous fassiez votre travail d'élu. J'entends bien que vous êtes et serez toujours aux manifestations et aux rencontres de toute nature avec les Villeneuvois, et je n'y vois rien de mal. Je regrettais d'ailleurs qu'hier, au CA du CCAS, Madame BARISEAU – qui avait certes démissionné, mais qui en était encore membre jusqu'à la désignation de son successeur – ne soit pas là. J'ai d'ailleurs noté que depuis deux ans, elle a dû venir quatre fois aux réunions du CCAS. Quant à Monsieur HILAIRE, qui n'avait pas pu être désigné avant ce soir, j'avais proposé qu'il puisse assister à la réunion, mais il n'était pas là non plus. Je ne suis pas choqué que les élus, quels qu'ils soient, à quelque groupe qu'ils appartiennent, soient présents dans les quartiers, au contact et à l'écoute des citoyens, tiennent des permanences. Je constate, sans entrer dans le détail et les décomptes, que d'une manière générale, quand la presse n'est pas là, les bancs de certains groupes sont plutôt moins que trop garnis.

Ce qui a un peu tendance à nous irriter, Monsieur le représentant de l'UMP, et je vous le dis sans ambages, c'est qu'ayant été élu depuis quelques décennies, j'ai vu passer des ministres et des gouvernements de droite et de gauche, en particulier des ministres de l'Intérieur. J'ai toujours noté, de la part des élus et militants de droite, UMP, RPR ou autres, une constante : faire de la sécurité l'arme fatale. J'ai aussi relevé deux attitudes : quand la gauche est au pouvoir, l'Etat ne fait pas son travail, le gouvernement ne sait pas juguler l'insécurité ; et quand la droite est au pouvoir, ce qui est le cas depuis huit ans, avec un ministre de l'Intérieur, aujourd'hui Président de la République, qui ne passe pas une semaine sans nous faire des discours sécuritaires, c'est la faute des élus locaux, en particulier de gauche, qui ne seraient pas capables de faire leur travail. Je trouve cela déplacé et insupportable, et

J'aimerais, pour que les élus UMP soient crédibles dans leurs diatribes, quand ils nous reprochent telle chose que nous n'aurions pas faite, qu'ils aient la même attitude par rapport aux ministres de l'Intérieur et aux gouvernements successifs qui n'ont pas cessé de retirer à la police un certain nombre de ses moyens, de la mobiliser sur des missions que les policiers eux-mêmes considèrent comme déplacées au regard des réels besoins en matière de lutte contre toutes les formes de délinquance, dont sont victimes en tout premier lieu les populations les plus faibles, les plus fragiles et les plus pauvres de notre société.

En réponse à votre question, qui est de savoir si nous nous en préoccupons, si nous tenons des réunions, Maryvonne GIRARD est vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou presque en première ligne dans tous les comités de suivi et les cellules de veille dans tous les quartiers, et avec les représentants de toutes les forces et de toutes les autorités. Dans ces cas-là, nous ne faisons pas de déclarations à la presse, parce que la première condition de succès, en particulier quand il existe des trafics comme le trafic de drogue au Triolo ou à la Résidence, pour lequel j'ai saisi de manière très ferme le Préfet en disant qu'il était intolérable de laisser se constituer dans le quartier de la Résidence une zone de non-droit – je rendrai cette lettre publique dans les prochains jours, car je préfère que le Préfet la reçoive avant de la lire dans la presse, comme cela m'arrive parfois quand je reçois certaines lettres ouvertes. Il s'agit d'un travail en profondeur, pour lequel la police a besoin de moyens, et ces moyens nous ont été retirés année après année à Villeneuve d'Ascq, comme un peu partout : les effectifs immédiatement disponibles pour lutter contre la délinquance dont souffrent nos concitoyens ont été en diminution. Dans le même temps, nous avons, ces dernières années, accru nos moyens en nous dotant d'une police municipale, qui collabore très bien avec les services locaux de la police nationale. Je ne mets d'ailleurs aucunement en cause le commissariat de police et ses agents, qui font ce qu'ils peuvent avec des moyens réduits.

Vous me demandez pourquoi ne pas avoir mis un animateur. Pour faire face aux problèmes de jeunes en très grande difficulté, il ne faut pas des animateurs, mais des éducateurs spécialisés, lesquels ne se trouvent pas « sous le pied d'un cheval », y compris pour un CDD de quelques mois.

C'est une réalité, tout comme la réalité budgétaire, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler : en termes de frais de personnel et d'effectifs, nous sommes obligés de rester prudents.

Voilà ce que je peux vous répondre. Quant au centre de loisirs délinquant qui aurait produit une copie frelatée d'un film non encore autorisé en DVD, j'ai bien pris en compte la vigueur de votre réaction outragée. Quant au problème de la sécurité ou de l'insécurité, je le répète, il faut une cohérence dans le discours : vous ne pouvez pas imputer la faute à l'Etat quand il n'a pas votre couleur politique, et aux élus locaux dans le cas contraire.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Ce n'était pas ma question.

Gérard CAUDRON, maire

Nous en arrivons maintenant à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

I – Dénomination du parc du centre administratif communal Jean-Jaurès

Gérard CAUDRON, maire

Il s'agit de donner à ce parc le nom de Jean DESMARETS, qui a été pendant vingt-trois ans maire de Flers-lez-Lille, de 1947 à 1970, succédant à Alfred DEQUESNES, socialiste, maire de 1924 à 1947. Il est ensuite devenu maire provisoire de Villeneuve d'Ascq après la fusion, entre 1970 et 1971, puis a été élu de 1971 à 1977, date à laquelle il n'a pas formulé de candidature. J'avais déjà donné son nom au salon d'honneur-salle des mariages de la Mairie de quartier du Breucq. A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, nous allons donner son nom au parc situé derrière la Mairie, qui, nous a-t-il été rapporté, lui tenait à cœur puisqu'il habitait en face et qu'il venait régulièrement s'y promener et s'y asseoir.

Cette délibération suscite-t-elle des oppositions, ou des abstentions ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, maire

Vous remarquerez que nous ne délibérons pas à chaque fois que nous donnons le nom d'une place ou d'une rue à quelqu'un, mais je pense que ce grand élu méritait cet hommage, même s'il n'avait pas du tout mes idées politiques – il était CNIP, Centre national des indépendants et paysans. Il a été un grand Monsieur, un grand maire de Flers, et un maire courageux de Villeneuve d'Ascq. Il est arrivé à un moment difficile, avec la fusion et l'après-fusion. J'en veux d'ailleurs pour preuve que c'est la crise de 1975 au sein de son propre conseil municipal qui a amené un groupe de jeunes gens, dont j'étais à la tête, à lui imposer une opposition pendant un an. Il faut savoir qu'à l'époque, les Conseils municipaux ne comportaient pas d'opposants. Cela a conduit à mon élection en 1977. Sans la crise dans le Conseil, qui a provoqué des élections partielles, je n'aurais jamais été maire, vous l'auriez regretté. Il existait en effet des accords d'union de la gauche qui donnaient la tête de liste en 1977 au Parti socialiste ou au Parti communiste, selon leur prédominance respective. Jusqu'à cette élection partielle, le parti largement en tête était le Parti communiste avec Yvan RENAR qui, en 1971, était arrivé en deuxième position avec plus de 21 % des voix, alors que les socialistes, à plus de sept points derrière, arrivaient en quatrième position ; sans cette élection partielle, Yvan RENAR aurait mené la liste de 1977 ; je pense qu'il n'aurait pas été élu, quelle que soit la valeur de cet homme, aujourd'hui sénateur, proche sinon membre du Parti socialiste – comme quoi le monde change.

II – Désignation d'un représentant du conseil municipal au conseil de l'UFR d'études romanes, slaves et orientales

Gérard CAUDRON, maire

Il vous est proposé de nommer Françoise MARTIN.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III – Modification du PLU – Réglementation des implantations commerciales

Gérard CAUDRON, maire

Je vais résumer la question, et je remercie Anne IOOS d'avoir accepté de rester au Conseil, bien qu'elle soit souffrante, pour pouvoir nous apporter d'éventuelles précisions sur cette délibération.

Le contexte communautaire de cette délibération tient à la volonté de maîtriser le développement commercial, conformément aux dispositions du Schéma directeur de développement et d'urbanisme, dont le but est d'éviter un trop grand émiettement et d'éviter que des zones industrielles se transforment subrepticement en zones commerciales. La Communauté urbaine a donc fait des propositions, qui nous sont soumises pour avis et pour lesquelles toute une série de sites, potentiellement concernés, sont listés. Après information des Conseils de quartier et avis de la Commission plénière du 5 février 2010, nous vous proposons de l'accepter, mais en retirant trois zones de ce dispositif :

- rue Jean-Jaurès, le site où est implanté le « Village de la Marque », pour laisser la possibilité de le développer, même si son avenir est encore indéterminé ;

- à l'angle du boulevard Albert-I^{er} et de la rue Jean-Jaurès, où un bâtiment à la fois administratif et industriel pourrait faire l'objet soit d'une implantation commerciale, soit d'un autre type d'implantation, y compris du logement – je trouve que ce serait une bonne idée face à une station de métro. Mais avant que nous y ayons réfléchi et que nous en ayons discuté, l'idée est de sortir cette emprise de la liste des interdits de la Communauté urbaine ;

- la zone de la Pilaterie, où plusieurs demandes ont été déposées par plusieurs opérateurs, y compris *La Voix du Nord*, pour y installer des commerces ou des activités commerciales complémentaires aux zones d'activité.

La délibération proposée vise simplement à émettre nos réserves en la matière, sachant que suivra une discussion avec la Communauté urbaine qui acceptera ou non nos propositions. Mais vous voyez que sur l'ensemble des propositions faites, nous demandons très peu de modifications, puisque sur une liste très complète de zones soumises à des restrictions commerciales, nous émettons trois réserves.

Monsieur HILAIRE a demandé la parole.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Je voudrais une simple précision, car nous sommes un peu perdus. Nous ne comprenons pas s'il sera définitivement interdit d'entreprendre quoi que ce soit sur ces terrains, ni à quoi correspond exactement l'indice b, « sur certaines zones » qui plus est.

Gérard CAUDRON, maire

Je vais demander à Anne IOOS.

Anne IOOS, directrice générale adjointe (aménagement du territoire et développement économique)

Les zones UG, qui comprennent le commerce et le tertiaire, existent sur tous ces sites. La Communauté urbaine, dans le cadre de la réflexion sur le Schéma d'urbanisme commercial, a déterminé des zones de centralité où le commerce peut se développer, et limité, par l'indice b, au commerce de gros, de détail tel que cela est expliqué dans la délibération, pour éviter des problèmes de circulation ou de poids lourds dans des zones qui ne le nécessitent pas.

Gérard CAUDRON, maire

L'idée dominante est la suivante – c'est pourquoi nous retenons l'essentiel, avec trois réserves qui ne représentent peut-être pas de vrais problèmes, mais que nous voulons préciser tout de même. Pour la Pilaterie par exemple, nous voulons laisser des marges de négociation par rapport à l'avenir de la zone. Il en va de même pour le Village de la Marque : il est possible de dire que, puisqu'une activité est déjà installée, c'est un complément, mais il est juste en limite de zone UG, et il ne faudrait pas qu'à défaut de l'avoir précisé, d'éventuels recours puissent interdire le maintien d'une belle vitalité.

Ces villages sont de belles opérations. Celui qui a été installé voici quelques années est du même type que celui qui est prévu au coin de la rue Alfred-de-Vigny et de la rue du Recueil, en face du collège Molière ; nous allons le faire avec le même opérateur, et il va créer une centralité commerciale pour le nouveau Recueil et Babylone. Sur la Pilaterie, la question est délicate, mais après y avoir réfléchi, et sachant que nous aurons à en discuter avec les communes de Marcq et de Wasquehal, c'est une façon pour nous d'alimenter la discussion, mais rien n'est arrêté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV – Bail emphytéotique au profit de Partenord Habitat – Terrain boulevard Van Gogh

Gérard CAUDRON, maire

Vous connaissez l'affaire, puisque la première délibération avait eu lieu en 2007 sur ce projet d'une résidence pour personnes âgées et personnes handicapées, sur le terrain près de la Rose des Vents. Le problème est que l'équilibre financier de l'opération n'était pas trouvé. Pour y parvenir, il a fallu obtenir un maximum de subventions, en particulier de LMCU, pour 275 000 € ; de l'Etat, 238 000 € ; du Département, 140 000 €.

Il s'agit d'une opération un peu coûteuse, parce qu'il faut assurer une parfaite accessibilité, notamment en installant des ascenseurs dans un bâtiment qui n'est pas élevé, où ils ne sont pas obligatoires, mais que la nature des habitants rend indispensables. Nous avons par ailleurs voulu réduire la surface occupée pour laisser des éléments de square le long de l'allée Jean-Vilar, où se trouvent des immeubles d'habitation, en collant la résidence au plus près du boulevard. En y ajoutant la qualité environnementale souhaitée et le degré d'isolation recherché aujourd'hui, tout cela a un coût. Un des moyens d'équilibrer est de passer un bail emphytéotique pour cinquante-cinq ans et de renoncer à la vente du terrain prévue le 22 juin 2007 ; de décider que la Ville de Villeneuve d'Ascq apporte son concours financier au projet ; d'accepter une rémunération de 75 000 €, telle qu'elle est expliquée dans la délibération.

Madame BARISEAU demande la parole.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je suis très ennuyée par cette délibération. Je partage totalement les objectifs, je suis parfaitement d'accord avec l'intérêt général de l'opération et pour encourager la construction de bâtiments basse consommation. Le prix me semble, pour la surface et compte tenu des réglementations d'accessibilité, correct. Mais je considère que nous n'avons pas beaucoup d'éléments pour apprécier ce qui nous est proposé. Nous engageons là le patrimoine communal, et je pense qu'il est difficile de décider ce soir en parfaite connaissance de cause. Je propose donc le report de cette délibération au prochain Conseil, après un apport de précisions sur certains points. Pour être honnête, je n'ai posé des questions par mail qu'hier, je comprends donc qu'il n'ait pas été possible de me répondre pour ce soir ; c'est pourquoi je propose le report.

Sur le projet présenté en Commission plénière, il était indiqué : « *La ville de Villeneuve d'Ascq souhaite apporter son concours financier en contrepartie d'attribution des logements par la Ville* ». Cette procédure n'étant pas légale me semble-t-il, la phrase devait être remplacée par : « *une convention de réservation de logements* ». Je présume que c'est à cela que se réfère la convention prévue entre la Ville et Partenord, dont il est question ce soir. Comme nous le faisons désormais, et

bien, pour toutes les associations, il serait utile d'avoir connaissance de cette convention, afin de savoir à quoi s'engagent les deux partenaires.

La décision de remplacer la vente du terrain par un bail emphytéotique de cinquante-cinq ans induit qu'au bout de ce délai, la Ville récupère un terrain avec une construction dessus. Il nous semble donc intéressant de savoir le contenu de ce bail pour connaître les conditions prévues pour l'entretien de cet immeuble. Une étude du bail serait intéressante.

La décision de soutenir le projet est conditionnée par la recherche du label « bâtiment basse consommation ». Je pense qu'il aurait là aussi été utile d'avoir des précisions techniques. Deux éléments sont indiqués : l'installation de panneaux solaires et la toiture végétalisée, mais cette dernière n'entre pas du tout en compte dans le label « bâtiment basse consommation ». J'aurais donc voulu savoir quels efforts étaient prévus pour l'enveloppe du bâtiment, et si des recherches avaient été menées dans le domaine de l'architecture bio climatique.

Enfin, j'aurais souhaité savoir ce qui a présidé au choix du bailleur Partenord. D'autres bailleurs ont-ils été consultés ? Quels ont été les critères de choix – je pense qu'il n'est pas obligatoire de passer en Commission d'appel d'offres, mais je voudrais savoir si d'autres projets ont été reçus et étudiés. Quelle a été la procédure qui nous a amenés à choisir Partenord ? Pourquoi avoir opté pour un autre montage financier, même si vous venez de me répondre en évoquant un surcoût lié à l'accessibilité et aux critères « bâtiment basse consommation » ?

Je souhaiterais que nous reportions cette délibération d'un mois, en rappelant que je suis d'accord sur les objectifs, mais que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier ce qui nous est proposé ce soir. Etant donné que cela date de juin 2007, je pense qu'un mois de plus ne devrait pas changer grand-chose.

Gérard CAUDRON, maire

Je sais bien, Madame BARISEAU, que quand quelque chose a été lancé en 2007, nous ne sommes pas à un mois supplémentaire près. Mais ce sujet a été présenté en Commission plénière, des questions ont pu être posées. Je vous soupçonne fort de souhaiter simplement obtenir gain de cause en disant que vous avez demandé un mois de plus et que vous l'avez obtenu. Eh bien, c'est non. Parce que dans un mois, nous n'en saurons pas plus que ce que je vais vous dire ce soir. Vous posez des questions de toutes natures, qui viennent obscurcir une belle déclaration de principe, qui vous permet de dire ensuite que vous étiez pour et que vous étiez contre, et d'être d'accord avec ceux qui sont pour et avec ceux qui sont contre. C'est un petit jeu dont vous vous faites l'artisanne récurrente, auquel je ne joue plus.

Nous avons besoin de logements pour les personnes handicapées et les personnes âgées dans le quartier de l'Hôtel de Ville, et il existe un dossier qui date effectivement de 2007. Je regrette qu'il ne soit pas sorti plus tôt, mais nous avons réussi à le sortir, et j'en suis heureux. Dans un mois, nous n'aurons pas plus d'éléments que ceux qui figurent dans la délibération, et qui sont parfaitement conformes au droit.

Je répète que d'une manière générale, la réalisation de logements de ce type amène toujours à sortir des coûts de base du logement social classique. Si Jean DESMARETS était là, il pourrait vous dire que pour faire les béguinages d'autrefois, la commune donnait le terrain. En l'occurrence, cela nous donnait en contrepartie la possibilité de faire les attributions. Pourquoi n'est-ce pas possible cette fois ? Parce que pour bénéficier des financements d'Etat, il faut un certain nombre de crédits PLUS et PLAI, ce qui implique également la création d'une commission d'attribution. Cette Commission d'attribution nous interdit de désigner telle ou telle personne. Elle n'interdit pas un accord entre les différents partenaires, en particulier le bailleur et la Mairie, pour privilégier certaines candidatures, à condition qu'elles n'aillent pas à l'encontre des règles d'attribution liées à ces crédits. D'où cette incertitude dans la formulation, car si nous avons écrit que la Ville proposerait les différentes candidatures, le préfet nous aurait renvoyé la délibération. Ce sera un accord avec Partenord, comme avec les autres intervenants dans les commissions d'attribution, puisque l'objectif est de conforter sur place une population vieillissante qui souhaite rester dans le quartier de l'Hôtel de Ville, sans rester dans les immeubles sociaux HLM classiques.

Quant au problème du BBC, je vous renvoie à une délibération, la seule qui ait été votée à l'unanimité, y compris par l'UMP, lors du dernier Conseil de communauté, sur la mise en œuvre, à partir du 1^{er} janvier 2010, de la basse consommation dans l'ensemble des bâtiments qui reçoivent des financements communautaires : alors que le Grenelle de l'environnement prévoit une application en 2013, nous avons décidé à la Communauté urbaine, à l'unanimité, d'anticiper cela. Mais vous ne ferez jamais figurer dans une délibération les normes techniques pour y parvenir. C'est l'objet d'une discussion qui a ensuite lieu entre les services communautaires instructeurs des dossiers qu'ils financent et les différents bailleurs, qui seront tenus de proposer des projets répondant aux normes de basse consommation. Je vous rappelle la délibération à laquelle je vous renvoie. Il suffit de la demander à la mairie de Marcq-en-Baroeul, puisque vous n'avez pas d'élus directs communautaires ; mais vous avez des amis qui siègent à la Communauté urbaine. Elle stipule que pour avoir les crédits PLUS, PLAI, il faut remplir quatre séries de travaux, dont je n'ai plus les intitulés exacts : deux séries obligatoirement, avec des garde-fous pour les deux autres s'ils ne sont pas remplis ; pour avoir une subvention supplémentaire de 2 000 €, il faut avoir une troisième série de travaux ; et pour obtenir une subvention de 4 000 € par logement, il faut avoir les quatre séries de travaux. Tout cela figure dans les documents communautaires, et les services communautaires sont chargés de le faire appliquer : cela n'a pas à figurer dans nos propres délibérations.

Cette délibération consiste simplement, je le répète, à valider un projet antérieur et à transformer une vente de terrain en bail emphytéotique, ce qui est un moyen de faciliter l'opération en assurant un meilleur équilibre.

Quant à votre dernière question, sur le choix de Partenord, je ne sais pas ce qui l'a motivé à l'époque. En revanche, je sais que nous travaillons ainsi sur tous les quartiers avec tous les bailleurs qui viennent faire des offres de service sur tel ou tel terrain qu'ils ont repéré, dont ils sont ou envisagent de devenir propriétaires. Il nous arrive de mettre des bailleurs en concurrence, même si nous n'y sommes pas obligés : tel est le cas par exemple de la transformation des bâtiments dont nous allons hériter de l'ancien Marc Sautelet en logements. Dans certains cas, nous

choisissons un bailleur : par exemple au Triolo, pour les bâtiments de France Telecom – car nous pensons qu'il est plus intelligent à cet endroit de faire du logement, étant donné le dépeuplement de cette partie du quartier et de l'école Taine –, nous avons proposé au bailleur « historique » de la Communauté urbaine, LMH, de s'y pencher. A d'autres endroits, nous demandons des partages : par exemple, rue du D'-Roux, où il était prévu, sous le mandat précédent, de tout confier à Vilogia, alors que nous avons choisi de partager entre Vilogia et LMH. Il existe aussi une opération avec Partenord sur le futur/ancien collège Léon-Blum : la raison est qu'un collège dépend du Département, et que Partenord est une structure départementale. Il n'est pas si simple de trouver des bailleurs qui acceptent de se plier aux contraintes que nous leur imposons : insertion dans l'environnement, consommation énergétique, « look urbanistique ». C'est un peu mon travail, que je mène depuis deux ans à la Communauté urbaine, avec là encore le soutien quasiment unanime de l'ensemble du Conseil. Nous travaillons avec l'ensemble des douze bailleurs, qu'ils soient publics ou privés, avec qui la Communauté urbaine a signé des conventions. Je vais d'ailleurs les recevoir dans les tout prochains jours pour faire le point de l'ensemble de nos partenariats. L'idée est la suivante : concurrence quand il le faut, complémentarité quand cela est souhaitable, équilibre entre tous les bailleurs quand cela est possible, parce que cela est souhaitable. A Villeneuve d'Ascq, nous avons toujours travaillé avec tous les bailleurs, contrairement à Lille, Roubaix ou Tourcoing, qui travaillent plus avec leurs offices respectifs. Près de la gare, nous sommes en train de réfléchir à un projet de logements majoritairement destinés à des personnes vieillissantes et des personnes âgées, et nous allons là aussi travailler avec le bailleur de la SNCF. Notre volonté est de faire travailler un maximum, en particulier ceux qui se montrent les plus intéressés dans les discussions. La discussion est une chose, la réalisation ensuite en est une autre. Nous savons que nous avons d'importants besoins dans ces domaines, et que si nous ne faisons pas travailler un maximum de partenaires, nous n'y arriverons pas.

Madame BARISEAU, je vous redonne la parole.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Un jour, il faudra que vous écoutiez votre opposition, que vous écoutiez ce que je vous dis. Vous déformez complètement. J'ai dit que j'étais d'accord sur les objectifs, que je ne contestais pas le prix, j'ai demandé un certain nombre d'éléments : le bail, la convention, le cahier des charges techniques. Vous me dites que nous ne pouvons pas reporter, ni avoir ces éléments. Je suis désolée, mais je ne peux pas prendre de décision, je ne peux pas m'engager ce soir, nous ne prendrons donc pas part au vote.

Gérard CAUDRON, maire

Vous n'aviez qu'à le demander. Nous faisons des commissions plénières sur tout, Madame BARISEAU, vous ne dites rien dans ces moments-là...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous plaisantez !

Gérard CAUDRON, maire

... parce que la presse n'est pas là, et le jour du Conseil...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

En Commission plénière, je n'ai rien dit : vous n'étiez pas là, je n'ai même pas pu...

Gérard CAUDRON, maire

Si, j'étais là.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

A la fin de la Commission plénière, vous n'étiez pas là...

Gérard CAUDRON, maire

Non, je n'étais pas là à la fin de la Commission plénière.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

... quelqu'un m'a coupé la parole et m'a dit d'envoyer mes questions par mail, Monsieur le Maire. Nous ne prendrons pas part à ce vote.

Gérard CAUDRON, maire

Malik IFRI a demandé la parole.

Malik IFRI, conseiller municipal (Verts)

A la différence de Florence BARISEAU, je vote avec enthousiasme cette délibération, qui est exemplaire. Je souhaitais en faire part et le signifier ce soir. Elle montre que la collectivité a encore toute sa place dans l'aide à la construction à destination des populations qui en ont le plus besoin et qui en sont les plus éloignées, notamment quand elle se donne les moyens de garder, de maîtriser et d'acquérir son foncier, ce qui vient diminuer d'autant la part des collectivités et des bailleurs qui, bien évidemment, dans le cadre d'opérations spécifiques comme celle-là, n'ont pas toujours les fonds propres nécessaires, nous l'avons bien évoqué.

Ceci m'amène à dire que je sais qu'il n'est pas possible de flécher les recettes que, malgré tout, va engendrer cette opération. Il me semble néanmoins important de pouvoir continuer peut-être à acquérir du foncier disponible sur notre territoire, de manière à continuer, demain, à soutenir ce type d'action expérimentale et novatrice. J'aimerais d'ailleurs que nous puissions anticiper l'aide à la création de groupements adaptés, de groupements « éco-partagés », qui ont besoin à certains moments de coups de pouce de la collectivité. Je tiens très honnêtement à féliciter les rédacteurs de cette convention pour sa qualité.

Madame BARISEAU faisait référence à la basse consommation, qui est une obligation de moyens, comme vous l'avez très bien défini : à la Communauté urbaine, les critères ont été définis et seront appliqués si le bailleur souhaite bénéficier de subventions. La basse consommation est aussi une obligation de résultat, et ce résultat est connu : cela correspond à 50kWh/m²/an.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

65 kWh dans le Nord-Pas-de-Calais.

Malik IFRI, conseiller municipal (Verts)

C'est un objectif clair. Voilà ce que je voulais ajouter au débat. Je pense qu'il s'agit d'une très belle délibération.

Gérard CAUDRON, maire

Avant de passer la parole à Olfa LAFORCE, je vais vous donner plusieurs éléments complémentaires d'information. Ce qui est nouveau dans cette opération, destinée à des personnes âgées et à des personnes handicapées, ce qui est le résultat conjoint de l'action de la Communauté urbaine et de l'Etat, c'est que nous avons obtenu des crédits PLUS et PLAI. Madame BARISEAU, vous pouvez écouter.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Oui, je vous écoute. Des crédits PLUS et PLAI.

Gérard CAUDRON, maire

Nous avons obtenu des crédits PLUS et PLAI, alors que souvent, les opérations pour les personnes âgées sont financées en PLS, ce qui suppose des revenus plus importants, sauf à ce que la commune fasse un effort encore plus grand par l'apport gratuit de foncier pour que le loyer à la sortie soit plus conforme au PLUS qu'au PLS. C'est une opération exemplaire aussi de ce point de vue, que d'avoir obtenu des financements PLUS et PLAI, et des financements complémentaires de la Communauté urbaine. Cela implique cependant la formation d'une Commission d'attribution qui n'existe pas pour les PLS.

Un autre élément complémentaire, quelque peu en dehors de cette délibération, est que nous avons obtenu - parce que la Communauté urbaine en avait la volonté, l'a demandé, va financer, et que l'Etat a donné son accord - que les futurs logements étudiants puissent être financés en PLUS, alors qu'ils relevaient avant du PLS. La différence entre les deux, pour ceux qui ne sont pas au fait du sujet, est en gros que le PLUS est une subvention, alors que le PLS est un emprunt dans de bonnes conditions avec des exonérations fiscales. Nous l'avons obtenu de l'actuel Secrétaire d'Etat au Logement - je le précise parce que je ne suis pas sectaire par rapport aux partis politiques du gouvernement ou de l'opposition. Le problème que nous n'avons pas aujourd'hui - et ceux qui voudront nous aider auprès des instances gouvernementales seront les bienvenus - est que les logements étudiants relèvent souvent de réhabilitations - vous savez que nous avons des milliers de chambres

dans des états déplorables – pour lesquelles il n'existe plus de crédits d'Etat, puisque les crédits PALULOS ont disparu, aussi bien pour le logement social classique que pour le logement étudiant. Cela crée de grosses difficultés, car pour réhabiliter, il faut emprunter, et les emprunts ont des répercussions sur les loyers, pour des gens qui ont des ressources extrêmement faibles. N'oublions jamais que sur les cent mille étudiants que nous avons, plus de trente mille sont boursiers, ce qui implique qu'ils n'ont pas de gros revenus.

Voilà pour les financements. Pour l'autre partie de ta question, Malik, à propos de l'achat de foncier pour mener d'autres opérations exemplaires, en termes de logements en particulier pour des personnes âgées et retraitées, il existe un produit que nous essaierons d'expérimenter dans nos quartiers, j'espère à la Cousinerie, qui s'intitule « l'octave ». Il s'agit de groupements de huit logements avec des locaux communs, qui peuvent permettre de s'adapter au vieillissement : une personne peut entrer alors qu'elle a peu de problèmes, jusqu'au moment où apparaît un besoin de médicalisation plus fort ; d'où cette idée de concevoir de petites unités. L'un de nos atouts dans la ville, auquel je tiens et auquel je veille en tant que Vice-président au logement, est que tous ces terrains sur lesquels nous pourrions mener ces opérations sont aujourd'hui propriété de la Communauté urbaine. Les réserves foncières existent donc, ce qui n'était pas tout à fait le cas ici, car ce terrain appartenait à Monsieur **FRANZINI**, il avait été revendu cher à la communauté, qui nous l'avait revendu cher.

Mais les autres terrains sur lesquels nous ferions des opérations sont déjà de propriété publique. La discussion qui s'est engagée avec la Communauté urbaine porte sur le prix auquel elle nous le revendra, et le Maire de Villeneuve d'Ascq dit au Vice-président chargé du logement qu'il faut nous revendre le terrain au prix d'équilibre de l'opération. Si nous voulons faire des opérations sur les dents creuses, à la Cousinerie ou ailleurs, sur des terrains ville nouvelle, nous n'allons en effet pas faire des tours : nous allons faire de très petites opérations, avec la même densité que l'habitat autour. Or, les petites opérations sont plus coûteuses que les grandes, et si la Communauté voulait nous vendre les terrains au prix du marché, nous ne pourrions jamais les mener. Des conventions sont en cours de rédaction avec la Communauté urbaine, pour que dans le cadre de la Ville nouvelle renouvelée, et de la mise aux modes de vie du XXI^{ème} siècle, avec des gens qui ont vieilli dans un habitat classique, social ou non, qui veulent rester dans leur quartier et avoir des logements plus adaptés, nous puissions les construire, à condition qu'il ne nous soit pas imposé un prix de foncier qui ne soit pas réhibitoire par rapport au type de logements que nous voulons construire, à la fois accessibles socialement, de Haute Qualité Environnementale, et bien insérés dans l'environnement, qui ne provoquent pas de la part des riverains plus de rejet qu'un rejet naturel que tout le monde peut toujours exprimer. Il est vrai qu'une personne qui habite face à un champ préfère garder la vue qu'elle a plutôt que d'y voir construire une maison ; même si les gens ne sont pas propriétaires au-delà de leur terrain, il faut respecter ceux qui sont déjà là, et réaliser des constructions de même hauteur, de même densité et de même style que ce qui préexiste dans le quartier. Voilà pourquoi le coût du foncier est à négocier avec la Communauté urbaine.

La parole est à Olfa LAFORCE.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Nous voterons cette délibération, et nous nous associons aux propos de Malik IFRI. Je voudrais simplement souligner la mauvaise foi du groupe UMP : la Commission plénière a eu lieu le 5 février, soit voici dix-huit jours. Par conséquent, adresser des questions la veille du Conseil municipal, et nous faire prendre autant de temps sur une délibération dont nous avons discuté le 5 février me semble abusif.

Gérard CAUDRON, maire

Je mets aux voix cette délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? L'UMP.

La délibération est votée à l'unanimité, moins les trois voix du groupe INPCV, qui ne prend pas part au vote

Gérard CAUDRON, maire

J'ai une dernière délibération qui concerne l'UMP, et que j'ai failli oublier de ce fait. Nous pouvons peut-être la reporter au mois prochain, car il me manque des informations. Je ne connais pas le tour de taille de Monsieur HILAIRE ; j'avais posé la question hier soir, mon administration...

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Ce sont des attaques personnelles, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, maire

Mais je plaisante, Monsieur HILAIRE ! J'avais la même que vous avant de faire régime.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Les bons gros en ont parfois par-dessus la tête.

Gérard CAUDRON, maire

Allons. Si vous voulez, nous retirons la délibération. Elle est déposée sur tables, nous ne sommes pas obligés de la voter. Il faut arrêter.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Vous êtes le chef.

Gérard CAUDRON, maire

Bien. Mais comme je ne suis pas comme vous, je la maintiens.

V – Désignation des membres du Conseil municipal siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU ne souhaitant pas ou plus siéger...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Plus.

Gérard CAUDRON, maire

... ne souhaitant plus siéger au Conseil – mais comme vous n'y veniez pas... - d'administration du CCAS, le groupe UMP nous propose la candidature de Monsieur Jean-François HILAIRE. Personne ne s'oppose à ce nous votions cette délibération ? Je la mets aux voix. Elle est votée à l'unanimité sans que personne ne s'abstienne, ni ne déclare ne pas prendre part au vote pour dépôt tardif et demande tardive.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VI – Renouvellement de la Commission Communale d'Accessibilité

Maryvonne GIRARD, adjointe au maire (EPVA)

Il s'agit d'un renouvellement des représentants, et surtout des élus, puisque cette Commission n'est pas nouvelle. Elle avait été créée en 2006, et nous la réactivons. Il vous est proposé les représentants des élus suivants : Marcel DUWELZ, André LAURENT, Chantal FLINOIS, Mohammed BENNABOU, Malik IFRI, Olfa LAFORCE, et Elisabeth LEFEBVRE.

Cette Commission est une instance de travail et de réflexion, qui va permettre également d'alimenter la Commission intercommunale qui a été créée en 2009, et dans laquelle la Ville est représentée par Claudine SARTIAUX.

Gérard CAUDRON, maire

Des oppositions, des abstentions ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, maire

Le Président de la Commission est le Maire ou son représentant, donc je demande systématiquement à Maryvonne GIRARD de me représenter, ce qui laisse une place

à tous les autres élus municipaux, car si nous voulons représenter tout le monde, il faut que nous fassions des efforts. Nous n'avons pas fait jouer la proportionnelle en la matière.

Permettez un instant : Madame BARISEAU, vos questions d'hier soir, auprès de qui les avez-vous déposées ? Nous ne les avons pas reçues.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Monsieur **MANIER**, copie à Madame HUGUET, hier après-midi par la messagerie. J'ai reconnu que je les avais posées tard ; hier après-midi, et je vous les avais envoyées en copie.

Gérard CAUDRON, maire

Oui... Vous savez, Internet passe par la Chine, donc il faut quelquefois un peu de temps.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je vous les avais mises en copie.

Gérard CAUDRON, maire

Bon. Vous savez, c'est comme pour les lettres ouvertes que je lis dans la presse avant de les avoir reçues ; la Poste a parfois des difficultés. Et maintenant qu'elle est privatisée, n'est-ce pas Martine, c'est encore pire.

VII – Autorisation de signer les marchés

Alain CARETTE, adjoint au maire (EPVA)

C'est une toute petite délibération marché. Lors de la dernière Commission d'appel d'offres de 2009, nous avons attribué six des sept lots de transport d'enfants ; un lot avait été reconnu infructueux par la Commission. Voilà pourquoi, avant même de voter le budget, nous avons une délibération marché. C'est un marché de 2009, qui a été relancé, et je vous propose d'entériner la décision de la Commission d'appel d'offres d'attribuer ce marché de transport d'enfants par car à la société Mariot-Gamelin.

Gérard CAUDRON, maire

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Dominique FURNE va présenter la délibération suivante, qui porte sur la convention avec la bibliothèque municipale de Lille proposant la gratuité d'accès des Villeneuvois à celle-ci pendant la durée des travaux très lourds, très importants, que nous avons engagés pour rénover complètement la médiathèque Till l'Espiegle.

VIII - Convention avec la bibliothèque municipale de Lille proposant la gratuité d'accès des Villeneuvois à celle-ci

Dominique FURNE, adjointe au maire (EPVA)

Nous avons réussi à travailler avec les services et la bibliothèque de Lille pour avoir une convention – dont je ne vous lis pas le texte, puisque je suppose que vous en avez pris acte – jusqu'au moment de la fin des travaux de la médiathèque, que nous espérons en décembre 2010. Nous avons installé une bibliothèque transitoire à l'Espace 75, chaussée de l'Hôtel-de-Ville, où environ trente mille documents – livres, CD, DVD, revues en accès direct – sont à disposition, et toujours, bien sûr, sur le même mode opératoire que celui qui s'appliquait à la médiathèque.

Nous avons souhaité faire en sorte, par cette convention, que les Villeneuvois qui auraient besoin de documents plus spécifiques, plus difficiles à trouver, et qui ne feraient pas partie de ces trente mille documents, puissent avoir accès aux services de la bibliothèque de Lille. Nous y sommes parvenus après moult négociations, car cela est toujours un peu compliqué sur le plan juridique. Nous avons obtenu une gratuité pour les Villeneuvois jusqu'à la fin des travaux, au lieu des 50 € normalement prévus pour les personnes extérieures à Lille.

En échange, et je considère que cela constitue un bon échange, nous leur proposons une séance d'animation autour de la lecture à voix haute, puisque nos bibliothécaires y ont été formés et ont d'énormes qualités pour raconter des histoires de tous les styles et pour tout public. Ces séances seront bien sûr rémunérées par la Ville de Villeneuve d'Ascq, à hauteur de 1 000 €.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et de mettre en place en compensation de la gratuité d'accès cette séance d'animation.

Gérard CAUDRON, maire

Jean-Michel MOLLE a une question.

Jean-Michel MOLLE, conseiller municipal (PS et apparentés)

Nous sommes d'abord ravis de ce partenariat, qui est peut-être le début d'une mise en réseau des bibliothèques communautaires, ce qui serait une bonne chose. Je viens d'avoir l'explication, mais je trouve quand même que la fin de la délibération est assez mal rédigée : j'ai compris que plusieurs séances étaient prévues, mais en lisant bien la fin de la délibération, il semble qu'elle ne prévoie qu'une séance, qui coûte 1 000 €. Si vous la relisez, vous verrez que cela est assez ambigu. Mais j'ai mieux compris.

Gérard CAUDRON, maire

Bien, je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, maire

Michèle WERREBROUCK, avant qu'elle n'ait son heure de gloire avec le débat d'orientation budgétaire, ou du moins l'antichambre de l'heure de gloire, celle-ci se tenant le 30 mars, va présenter la délibération suivante.

IX – Contrat avec EDF pour l'amélioration du suivi comptable et du traitement des factures d'électricité**Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)**

Il s'agit de renouveler et d'adapter, compte tenu du nouveau statut d'EDF, un contrat qui vise à l'amélioration du suivi et du traitement des factures d'électricité. EDF était un établissement public, et il existait une convention nationale avec l'Etat afin de fournir aux collectivités un service de facturation qui se nommait « Dialège ». Ce service, avantage d'un établissement public, était gratuit et se présentait sous la forme de factures détaillées en fonction des bâtiments, par type de bâtiment et avec la consommation de chacun ; cela faisait l'objet d'autant de factures.

Depuis son changement de statut, EDF propose un nouveau service de facturation et, innovation, il est payant. La différence réside uniquement dans le fait qu'au lieu d'avoir plusieurs factures, nous n'en aurons plus qu'une, sur laquelle seront reprises toutes les consommations de l'ensemble des bâtiments et bien sûr leur coût.

En outre, les factures seront bimestrielles au lieu d'être semestrielles.

Le prix du service est de 1 492,61 € par an, et il s'agit d'un contrat sur trois ans.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat joint à la délibération.

Gérard CAUDRON, maire

Quelqu'un a-t-il des questions ? Monsieur HILAIRE.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Cela va nous coûter 1 492 € alors qu'avant, cela était gratuit ; mais vous semblez dire, si j'ai bien compris, que cela nous permettrait de réaliser des économies en nombre de facturations à effectuer ou en nombre de règlements de factures. Cela compensera-t-il à peu près le coût supplémentaire que nous impose EDF ?

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

Ce n'est pas un coût « en plus », puisqu'auparavant, cela était gratuit.

L'avantage de ce système, pour ne pas être dans le manichéisme, est effectivement que nous n'aurons plus qu'une seule facturation, donc en termes de travail pour le

personnel de mairie, cela sera plus simple, avec l'avantage d'avoir le détail sur une seule facture des consommations des différents bâtiments.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

Je vais préciser ma question, qui était la suivante : cela va-t-il entraîner un coût moindre de gestion du traitement de ces factures qui correspondra à peu près aux 1 500 € par an que nous facture EDF ?

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

Je ne pense pas que les services aient évalué de façon aussi précise, mais il est certain que cela permettra d'alléger la masse de travail pour le personnel. Si nous considérons que la masse de travail est extrêmement importante, l'allègement est le bienvenu, et je pense que c'est la situation que nous connaissons : il n'est pas possible d'imaginer que les personnels pourront faire autre chose en plus.

Gérard CAUDRON, maire

Il existe une logique, dans la privatisation, qui consiste à tout tarifier. Soit vous acceptez la logique, soit vous la refusez. Il en va de même pour les banques : si vous prenez toutes les tarifications de tous les services qu'elles rendent, elles sont certes justifiées, mais cela représente à l'arrivée des sommes nouvelles de plus en plus importantes.

Ce qui est important, et quel que soit le coût, c'est qu'avec ce système, nous puissions continuer, André LAURENT, va suivre au plus près les consommations de tous nos équipements et de toutes nos structures. D'abord, parce que cela représente le meilleur moyen de lutter pour l'environnement : certains bâtiments sont sur-éclairés en plein jour, ou surchauffés par moment, alors que les fenêtres sont ouvertes. Je demande presque tous les jours à ma Directrice générale des services que les services veillent à une utilisation optimale de l'eau, mais surtout de l'électricité, du chauffage et de l'éclairage. Au-delà des locaux et des structures gérées directement par des services municipaux, je ne désespère pas – je le dis à Farid OUKAID, à Françoise MARTIN, et à quelques autres élus délégués – de réussir à convaincre les utilisateurs d'écoles, d'équipements sportifs, de LCR gérés par la Ville, ou de salles des fêtes utilisées par différentes associations, de faire aussi l'effort de considérer que, même s'ils ne paient pas ces fluides, il faut bien que quelqu'un les paie, et si c'est nous, c'est autant d'argent que nous avons en moins pour aider l'école. Quand nous serons prêts – André, l'exécutif et l'ensemble des élus –, je serai prêt à proposer un challenge à l'ensemble des utilisateurs d'équipements municipaux qui consisterait, une fois établi un tableau de bord préalable – il faut le temps que la machine se mette en route – avec les relevés de consommation et les coûts, à dire que si la consommation a baissé d'une année sur l'autre, nous répartissons, soit moitié-moitié, soit un tiers-deux tiers, le gain entre l'association ou l'école et le budget de la collectivité. C'est une idée à laquelle je tiens, je pense qu'il nous faut au moins deux ans pour la mettre en œuvre ; mais il serait intéressant d'avoir ce challenge. Car, il ne faut pas se leurrer, les gens sont beaucoup plus actifs quand ils y trouvent leur intérêt, et ils le trouveraient avec cette formule. En attendant, les services peuvent être davantage mobilisés en la matière.

Cette délibération entraîne-t-elle des oppositions, des abstentions ? Elle est adoptée.
Comment ?

Martine BERTHOULOUX, conseillère municipale (non-inscrits)

Deux abstentions.

Gérard CAUDRON, maire

Deux abstentions. Je n'en ai qu'une. C'est vous.

Martine BERTHOULOUX, conseillère municipale (non-inscrits)

Hors micro. Madame BERTHOULOUX indique qu'elle s'exprime aussi au nom de Marie AGBESSI.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, mais nous n'avons pas de pouvoir. Je veux bien, je ne vais pas faire de formalisme, mais pour Marie AGBESSI, je n'ai même pas d'excuse, donc j'ai encore moins de pouvoir. Pour moi, elle est absente. Elle ne nous a pas écrit pour dire qu'elle est absente. Décidément, la Poste... Je vais le prendre, mais...

La délibération est adoptée à la majorité, (deux abstentions M. Berthouloux et M. Agbessi non inscrites)..

Gérard CAUDRON, maire

Pour le débat d'orientation budgétaire, sur scène et en lumière, Michèle WERREBROUCK, sous les applaudissements de l'UMP.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Pas de problème.

Gérard CAUDRON, maire

Et de Philippe MOTTE.

X – Débat d'orientation budgétaire

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

Après cette introduction par Monsieur le Maire, nous allons effectivement passer au débat d'orientation budgétaire. Et dans ce cadre, il est d'usage d'élargir le regard et d'analyser le contexte général dans lequel nous nous situons, tant sur le plan économique que sur le plan financier, voire social.

La particularité, cette année, est qu'il apparaît de plus en plus à l'ensemble de nos concitoyens que la « grande crise », comme certains l'appellent dorénavant, est tout autant une crise financière, économique et sociale qu'une crise du politique. Je ne donnerai qu'une petite indication, qui donnera cependant la dimension de ce que je souhaite faire partager : j'ai sous les yeux *Les Echos* des 5 et 6 février, qui à propos de la dette publique, titrent : « *Les marchés financiers défient les Etats* ». En tant que citoyenne, j'ai beaucoup de mal à accepter ce genre de situation.

Cette crise est une crise du politique, mais aussi de la démocratie, tant les citoyens, mais aussi nous, les élus locaux, avons de plus en plus l'impression d'un terrible jeu qui se déroule très haut dans les sphères de la finance internationale, les hommes politiques étant au mieux les jouets des lobbyistes et des financiers, au pire leurs complices. Crise du politique, crise de la démocratie : il nous faudra, à un moment ou à un autre, avec nos concitoyens, réfléchir sur ces deux constats.

Crise financière, crise économique, crise systémique : l'origine de cette crise est cernée. Le système ultra-libéral débridé et sans morale dans lequel nous vivons se caractérise par une mondialisation et par une financiarisation exacerbées, totalement déconnectées de l'économie réelle, par une incitation à la consommation, par le biais non pas de l'augmentation des salaires, mais de l'endettement généralisé. Les salaires continuent de baisser depuis un certain nombre d'années ; en revanche, la part consacrée au revenu de la rente est de plus en plus importante alors que le supposé coût du travail est, lui, en diminution constante.

Autre caractérisation : une dette privée et une dette publique insupportables ; il n'est pas nécessaire de citer l'ensemble des pays européens et les Etats-Unis, qui sont particulièrement endettés. Par ailleurs, l'un des derniers éléments est qu'il s'agit d'Etats dont les marges de manœuvre sont particulièrement étranglées, notamment par certains articles du traité de Lisbonne qui, par exemple, interdisent aux Etats d'emprunter de l'argent directement à la Banque centrale et les obligent à passer par l'intermédiaire des banques avec un taux nettement supérieur à ce que les banques elles-mêmes obtiennent de la Banque centrale.

Cette crise, avec ses différents volets, amène des interrogations très lourdes, comme je l'ai dit à l'instant, sur la réalité du pouvoir des politiques, sur la réalité de la démocratie, et à ce titre, il sera très intéressant de suivre le vote des Irlandais au mois de mars, qui seront amenés par le biais d'un referendum à se positionner par rapport au remboursement de leur dette. Il est facile d'imaginer que leur vote sera négatif, en espérant qu'il ne leur arrivera pas ce qui est arrivé aux Français qui ont voté massivement « non » pour voir ensuite leur vote balayé. La même chose s'est produite en Pologne et dans d'autres pays.

Se posent donc des interrogations très lourdes quant à l'avenir de l'euro, quant au protectionnisme au moins au niveau des frontières ; pourtant, très peu de questions émergent sur la pertinence d'un système qui aboutit à autant d'inégalités et d'injustice : les solutions recherchées vont toujours dans le sens du maintien du système à tout prix.

Pourtant, nous, les élus locaux, côtoyons au quotidien les difficultés de la population en termes de chômage, de paupérisation, de disparition des classes moyennes, de

renforcement des inégalités, de perte de sens et d'avenir pour les jeunes. Ce dernier élément est à mes yeux lourd de conséquences. Quelles sont les solutions envisagées ? Les participants au G 7 et autres G 20, les autres « gardiens du Temple » que sont la BCE (Banque Centrale Européenne), le FMI, l'Agence de notation, ont un seul credo : réduire le déficit, réduire la dette, non pas pour améliorer la situation des chômeurs et des autres, mais pour éviter une nouvelle instabilité financière. Par quels moyens ? En diminuant les dépenses publiques. Le processus, pour l'instant, est un peu passé sous silence, compte tenu des élections régionales, mais il a déjà commencé. La première étape était la culpabilisation des collectivités territoriales, qui seraient, selon le Président de la République, responsables de la dette, quand en réalité elles n'en sont responsables que de 10 %.

Quelles sont les solutions envisagées ? En premier lieu, la réforme de la fiscalité, dont je vais éclairer la pertinence par quelques chiffres : les niches fiscales, bien sûr intouchables, coûtent 160 Mds€ par an ; quant aux entreprises, le taux d'imposition officiel moyen en France pour celles du CAC 40 est de 33 %, et seulement quatre entreprises paient plus que 33 % d'impôts sur leurs **revenus**. Les autres sont évidemment en-dessous, et je fais le lien avec les niches fiscales, dans la mesure où les grandes entreprises sont bien placées pour utiliser celles qui sont mises à leur disposition.

Une autre réforme dont il a été beaucoup question est celle de la Taxe Professionnelle qui, pour l'année 2009, sera compensée intégralement, compensations sur laquelle nous avons d'énormes interrogations à partir de 2011, dans la mesure où une partie d'entre elles sera constituée de dotations, lesquelles sont par définition soumises à dotation annuelle et peuvent donc être remises en question. Il est déjà annoncé que les compensations interviendront par le biais d'impôts nouveaux, que les collectivités territoriales, en particulier, sont invitées à lever ; c'est politiquement « intéressant », puisque cela reporte la responsabilité sur elles.

Autre solution : la réduction des dépenses publiques, en particulier des dépenses sociales. La réforme des retraites, dont nous entendons un peu moins parler en ce moment, probablement en raison de l'approche des élections, comporte un certain nombre de leviers sur lesquels le gouvernement va vouloir jouer : d'abord le recul de l'âge de départ à la retraite – dans certains pays européens, il est déjà à soixante-sept ans – avec une augmentation de la durée de cotisation, tout en sachant que 50 % des retraités touchent moins de 1 000 € par mois, et que les seniors de plus de cinquante-trois ans – c'est ainsi que les appelle Pôle-Emploi – sont généralement licenciés avant d'atteindre soixante ans, après une vie active alternant des périodes de chômage et de temps partiel. Autrement dit, à mesure que les salariés avancent en âge et supportent des conditions de travail en alternance avec du chômage et du temps partiel, leur retraite va diminuer. L'autre levier que va utiliser le gouvernement est l'augmentation des cotisations.

Une autre réduction des dépenses publiques passe par la réduction de l'accompagnement des personnes au chômage. Les chômeurs étaient jusqu'à présent répertoriés en huit catégories, ils le sont en cinq, et la France comprendrait en réalité plus de quatre millions six cent mille chômeurs en comptant les personnes en chômage partiel, en contrat de transition, et les radiations ; comme le rappelait

l'une de nos collègues élue lors d'un précédent Conseil municipal, en 2010, un million de personnes vont être radiées des statistiques du chômage pour différentes raisons ; cent soixante-dix mille d'entre elles pourront bénéficier de l'Allocation Spécifique de Solidarité ; deux cent trente mille, du RSA ; six cent mille seront laissées de côté.

Quelles sont les perspectives pour 2010 sur le plan du chômage ? En ces temps de grande communication, de ce que j'appelle la « manipulation du petit peuple », citons les propos de quelques-unes de nos élites et décodons-les. Le Président de la République a dit, lors d'un entretien au coin du feu : « *Dans quelques semaines, le chômage va être réduit, voire résorbé* ». Ce n'est pas tout à fait ce que disent ses ministres, parmi lesquels Eric WOERTH : « L'organisation encore défavorable du marché du travail ne devrait pas s'inverser en 2010 ». Madame LAGARDE prévoit un taux de croissance de 0,75 % à 1,4 % en 2010, mais il faudrait atteindre 3 % pour observer un début de baisse du chômage. Elle a présenté récemment à Bruxelles un plan de redressement pour 2011-2013, et a annoncé que l'objectif était d'atteindre les 3 % de croissance en 2013. Autrement, il est à craindre que le chômage ne se réduise pas d'ici là.

Voici quelques éléments sur la situation de l'emploi dans notre secteur, fournis par Pôle Emploi, qui a constaté une dégradation importante du marché de l'emploi, une forte hausse des demandeurs d'emploi en un an, + 18 % chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans, + 19 % pour les cinquante-trois ans et plus, et + 24,9 % de chômeurs de longue durée. Il est donc clair que le chômage ne va malheureusement pas baisser d'ici à 2013, et nous savons très bien, puisque nous suivons l'actualité, que les entreprises continuent de délocaliser, de fermer, à l'image des exemples les plus récents : Renault, Total et Philips, dont les salariés sont en grève à l'heure actuelle.

Une autre recommandation émise par la BCE et le FMI est la diminution des services publics, dont la sape a déjà commencé depuis longtemps : diminution des postes dans l'Education nationale, dans la police, chez les personnels de santé, transfert de services publics performants et rentables vers le secteur privé – nous parlions d'EDF tout à l'heure – suppression de la scolarisation des deux-trois ans en maternelle, parallèlement à une incitation à ouvrir des jardins d'éveil avec une qualité d'encadrement moins importante et un coût plus élevé. Ce matin, vous avez peut-être lu dans la presse locale une interview de l'Inspecteur d'académie, qui annonçait encore des fermetures de classes maternelles, et qui disait très paisiblement qu'il restait des places vacantes en maternelle, ce qui est surprenant par rapport à ce que nous entendons dans nos quartiers.

Nous vivons une période charnière, avec l'installation d'un nouvel équilibre mondial, la France devenant une toute petite province du monde ; avec un système qui perd la tête, en créant la richesse par une spéculation éhontée au détriment de l'économie réelle et donc des entreprises elles-mêmes, en particulier des PME et des sous-traitants ; avec le renforcement des inégalités ; avec la destruction consciente de l'équilibre de notre planète. Nos concitoyens sont de plus en plus inquiets, et nous sommes bien évidemment avec eux ; certains sont désespérés et sont parfaitement conscients qu'ils sont totalement impuissants face au jeu qui se livre au niveau international.

La tentation, bien compréhensible, est de se replier, liée à ce sentiment d'impuissance ; mais dans ce contexte, il nous appartient de préparer un budget qui nous permettra d'accompagner nos concitoyens dans toutes ces difficultés, pour l'année 2010 mais aussi pour les années suivantes. Dans le cadre de la préparation du budget, nos objectifs sont les suivants :

- maintenir les services à la population et améliorer leur efficacité ;
- soutenir le tissu associatif, si important dans nos quartiers ;
- renforcer notre capacité d'autofinancement pour continuer d'investir dans l'entretien, la restauration de notre patrimoine et en particulier des écoles, sans toutefois alourdir notre dette ;
- financer les équipements nouveaux ;
- et programmer des investissements en vue d'économiser les dépenses, sans toutefois – et c'est le tour de force que nous allons réussir – aggraver la pression fiscale sur la population dont, je le rappelle, 47 % vivent dans des logements sociaux ; je rappelle aussi que seulement 54 % de notre population est imposable, ce qui signifie qu'elle a besoin d'être soutenue.

Concernant les grands axes dont nous disposons pour préparer le budget, il faut savoir que l'Etat s'est fixé une norme d'évolution de dépenses qui ne dépasse pas l'inflation prévisionnelle, laquelle est de 1,2 %. En ce qui concerne les mesures touchant les collectivités locales, j'ai parlé de la Taxe Professionnelle qui va être appliquée en 2010. La Dotation Globale de Fonctionnement, qui est attribuée en grande partie en fonction du nombre d'habitants, ne sera en revanche augmentée que de la moitié de l'inflation prévisionnelle, soit 0,6 %, ce qui constitue le taux d'évolution le plus faible des dix dernières années.

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale avait fait l'objet, l'année dernière, d'un projet de réforme visant, au niveau des critères de calcul, à supprimer l'élément logements sociaux ; comme vous le savez, cela a été une catastrophe pour notre ville ; heureusement, toutes les associations de maires sont montées au créneau et le gouvernement a reculé pour cette année, mais reprendra la réforme l'année prochaine.

Le complément de garantie de la dotation forfaitaire des communes a été diminué l'an dernier de 2 %, et la diminution est maintenue.

En ce qui concerne les mesures fiscales, nous pouvons nous attendre à ce que la Communauté urbaine, qui nous reverse une partie de la Taxe Professionnelle, les maintienne à l'identique en 2010.

Je vais évoquer la situation financière de la commune. Nous maintenons nos principes de maîtrise budgétaire. Certes la crise est là, mais comme je l'ai déjà dit, la gestion rigoureuse des fonds publics est obligatoire, dans la mesure où ce sont, justement, des fonds publics, et il nous appartient de les utiliser à bon escient.

Nos axes de travail consistent à évaluer l'efficacité et la pertinence de nos dépenses de fonctionnement ; à maîtriser les dépenses de personnel ; à reconstituer et préserver notre capacité d'autofinancement, tout en assurant, au moins pour cette année, une stabilité de la fiscalité et un recours à l'emprunt dans des conditions

raisonnables. Nous avons fait l'année dernière les mêmes choix, qui nous ont permis d'assainir notre situation financière, et en particulier sur l'augmentation des dépenses et celle des recettes, nous avons réussi à rétablir le ratio dans des proportions plus que raisonnables.

Notre axe important, pour ce budget 2010, consistera à accorder une priorité à l'investissement. La Ville est faiblement endettée, nous continuons le désendettement. Les prévisions des besoins de financements dans les prochaines années, dans la mesure où nous allons augmenter notre chiffre d'investissement, vont évidemment nous obliger à faire des choix en matière de travaux d'investissement, mais aussi d'emprunts, voire de fiscalité. Nous visons en tout cas cette année un volume d'emprunt raisonnable, avec une fiscalité sans augmentation, mais avec un effort important pour maintenir notre capacité d'autofinancement.

Nous entrons un peu plus dans le détail, mais toujours en matière de prévisions, puisque l'objet du DOB n'est pas de présenter un budget, mais ses grandes orientations.

Des consignes ont été données pour que les dépenses de fonctionnement s'ajustent aux recettes. Nous essayons donc de faire en sorte que tous les postes qui constituent les dépenses de fonctionnement soient bien cadrés et évoluent dans des proportions raisonnables. L'estimation des dépenses de fonctionnement pour 2010 se situe à 79 040 000 €, ce qui constitue une augmentation contenue par rapport au BP 2009.

Côté **recettes de fonctionnement**, la DGF est basée sur une population en légère augmentation de soixante-deux mille quatre cent vingt-trois habitants, avec une évolution de 0,6 %, soit un manque à gagner de 24 000 € entre 2009, où nous avons touché environ 14 884 €, et 2010, où nous estimons toucher 14 860 € environ.

La dotation de solidarité urbaine, dont la réforme est suspendue comme je l'ai dit, devrait nous rapporter environ 3,5 M€.

La taxe additionnelle aux droits de mutation, qui est liée directement aux transactions immobilières, qui, comme chacun sait, ont ralenti en 2009, est estimée pour 2010 à 1,2 M€ ; le réalisé 2009 est de 1,12 M€, nous restons donc dans des estimations raisonnables, puisque nous ne sommes pas certains que le marché immobilier va reprendre dans les prochains mois ; si tel était le cas, cela constituerait une bonne nouvelle.

Quant aux recettes provenant des contributions directes, liées à l'installation sur la ville comme Heron Parc, Auchan, qui a fait de nouvelles constructions, la Haute Borne, nous attendons une augmentation de 400 000 €, qui ne tient toutefois pas compte de la revalorisation forfaitaire de 1,2 % décidée par l'Etat.

Les recettes tarifaires, qui ont été soumises au vote des derniers Conseils municipaux, présenteront une légère augmentation, sachant toutefois qu'il ne s'agit que de prévisions, la réalité étant liée à la fréquentation effective des dispositifs municipaux.

En résumé, les recettes de fonctionnement seront à peu près à hauteur de celles de l'année dernière, avec des recettes exceptionnelles qui devraient nous donner une petite marge de manœuvre de 0,8 à 0,9 %.

Nous allons voir plus en détail les **dépenses de fonctionnement** qui, comme je l'ai déjà dit, doivent s'ajuster aux recettes, et doivent permettre de dégager une épargne brute que nous estimons à 6 440 000 € pour 2010.

Parmi les différents postes qui constituent les dépenses de fonctionnement, celui des dépenses de personnel, comme vous le savez, est très surveillé, et ne pourra afficher une évolution supérieure à 1,5 % du budget 2009.

Les charges à caractère général seront, elles aussi, contraintes autant que possible, et les subventions aux associations – qui, je l'ai dit, ont un rôle extrêmement important dans nos quartiers, auprès des habitants – seront évidemment maintenues.

Le volume des dépenses de fonctionnement avoisinera celui de 2009. Toutefois, la diminution des charges financières, conjuguée à des recettes exceptionnelles, laissera aussi quelques marges de manœuvre.

Quant à la **dette**, comme je l'ai dit, la Ville continue de se désendetter, et le tableau récapitulatif montre cette évolution. Nous estimons au 1^{er} janvier l'encours de dette à 32 481 €, avec un service de la dette à hauteur de 5 356 000 €, alors qu'il était de 6 410 000 € l'année précédente. La Ville poursuit son désendettement, et le ratio par habitant est de 520 €, alors que le chiffre équivalent pour notre strate est de 1 200 €. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette situation d'endettement très saine.

Le budget 2010 pourra afficher un **programme d'investissement** important, de l'ordre de 13 M€ pour les travaux, plus environ 2 M€ pour le mobilier, matériel et autres fournitures. Nous avons dégagé des priorités pour les travaux : la première concerne toutes les écoles, elle relève donc du domaine de l'enseignement ; la deuxième concerne tout ce qui touche à la culture ; la troisième est l'entretien des espaces publics et la propreté de la ville, auxquels l'ensemble des habitants tient ; la quatrième priorité est le secteur sports et loisirs, qui est un élément de l'image de la ville extrêmement important ; et enfin, tout ce qui touche à la petite enfance.

Nous aurons, dans le cadre des investissements, deux constructions nouvelles : la base de plein-air au lac, qui sera baptisée un jour, et...

Une élue

Elle l'est.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

Elle est déjà baptisée ?

Gérard CAUDRON, maire

Oui.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

C'est donc la base Jacques-Yves-Cousteau. Et le deuxième nouvel équipement est une tribune au stade de football avenue du 8-Mai.

Plusieurs élus

Jean-Jacques...

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire (EPVA)

C'est bien, vous écoutez. En conclusion, nos objectifs pour 2010 sont les suivants : maintenir les services à la population ; améliorer leur efficacité tout en contenant leur coût ; soutenir le tissu associatif ; renforcer notre capacité d'autofinancement afin de continuer à investir dans la restauration et l'entretien de notre patrimoine ; financer des équipements nouveaux ; programmer des investissements en vue d'économiser l'énergie, sans toutefois aggraver la pression fiscale et en limitant notre politique d'emprunt.

Je dirai en conclusion que fin mars, et je n'ai pas peur du mot, nous serons très fiers de vous présenter un budget répondant à ces priorités. Que personne ne nous dise que notre budget, notre projet, manque d'enthousiasme, de souffle, d'ambition. Très prosaïquement, je rappellerai que pour se projeter dans l'espace et dans le temps, il faut d'abord que les besoins vitaux soient assurés. C'est à cette noble tâche que nous nous attellerons en 2010, comme nous l'avons fait en 2009 et continuerons de le faire dans les prochaines années.

Gérard CAUDRON, maire

Quand je parlais d'heure de gloire, j'étais encore en-dessous de la vérité. C'est excellent. Je prends la liste des intervenants : Madame BERTHOULOUX, Pierre-Jocelyn HUYGHE, Madame BARISEAU,

Martine BERTHOULOUX, conseillère municipale (non-inscrite)

Je ne redirai pas ce que j'ai dit lors du débat d'orientation budgétaire 2009. Les choix seront apparemment identiques cette année. Je vois avec satisfaction que l'investissement est en hausse, comme je l'avais souhaité l'année dernière. Mes craintes concernant les personnes en difficulté ont été levées hier soir lors du débat d'orientation budgétaire du CCAS, où j'étais présente. Les projets de construction de nouveaux logements pour les personnes âgées et handicapées laissent augurer une orientation favorable dans la satisfaction des besoins de la population, ce qui ne peut que me faire plaisir en tant qu'ancienne adjointe au logement.

Pour autant, la même satisfaction n'est pas de mise avec la continuation de la casse organisée des services publics qui est programmée méthodiquement par le

gouvernement SARKOZY. Tout est fait pour diminuer les ressources des collectivités locales et, dans le même temps, transférer les compétences sans en donner les moyens.

Je m'arrêterai là dans ce propos, car le budget n'est pas encore voté, il n'est même pas encore proposé, et je ne peux que redire ma satisfaction quant à l'orientation qui se dessine actuellement.

Pierre-Jocelyn HUYGHE, conseiller municipal (Verts)

Nous sommes d'accord sur le fond pour la proposition de travail de ce budget 2010 ainsi que sur le propos introductif de Michèle WERREBROUCK – cela va mieux en le disant. Le débat d'orientation budgétaire est bien cet acte technique fondé sur le principe de l'équilibre et un acte de gestion permettant le fonctionnement optimal du service public rendu à la population sur le territoire villeneuvois. C'est, bien entendu, ce qui en fait l'intérêt, un acte politique pour mettre en musique notre programme municipal en prenant en compte l'évolution du contexte local et national.

Nous rappellerons rapidement quelques éléments du contexte économique général, même si Michèle l'a très bien fait, auquel nous ne pouvons échapper mais dont nous essayons de corriger localement les effets induits sur notre territoire.

Chacun sait que nous sommes dans un espace économique capitaliste, sujet à des cycles de crise, par essence. Ces crises ont pour but de « purger » le système, mais les payeurs sont *in fine* et inéluctablement toujours les plus faibles des acteurs économiques, c'est-à-dire les citoyens que nous sommes tous.

En 2008, nous avons assisté à l'affolement des marchés financiers et aux prémices d'une forte crise économique. 2009 l'a confirmé par une récession économique forte, un accroissement du chômage de plus de 15 %, un endettement record du budget de l'Etat, la sauvegarde d'un système financier, qui, une fois sorti la tête de l'eau, est prêt à faire couler n'importe quel Etat.

En 2010, le scénario est le même car c'est la prolongation de 2009, pour des Etats plus ou moins bien préparés. Pour la France, le système de protection sociale sert apparemment d'amortisseur et rend peut-être un peu moins douloureuse la chose. Mais cela est facile à dire pour celui qui est épargné par la crise ; cela n'est pas du tout vrai pour celui qui se retrouve à devoir frapper à la porte de Pôle Emploi, à devoir demander un RSA, à devoir se rendre aux Restos du Cœur ou à devoir dormir dans la rue, et cela est encore un peu plus dramatique pour le migrant climatique ou social. Rien n'est pire pour les plus démunis du corps social que le système capitaliste et ses crises. Seul celui qui est déjà « grassouillet » a des chances de s'en sortir.

Notre gouvernement ultra-libéral a bien dû laisser sur ses étagères quelques réformes, temporairement, il a bien su adapter son discours, tel un caméléon. Il a démagogiquement pointé des boucs émissaires, tout en continuant à servir la soupe aux mêmes commanditaires du système capitaliste. L'Etat est largement endetté et il est urgent d'agir. La crise aidant, les comptes sociaux sont dans le rouge, la situation des retraites s'est aggravée, comme lors de chaque crise.

Nous passons donc maintenant dans l'ère de la restriction pour tous ou presque, sans détails. La purge des dépenses inutiles est en route, ce qui est normal sur le principe. Cette purge ne touche pas les frais de prestige, le soutien au maintien des bénéfiques de certaines entreprises, etc., mais passe par la destruction d'emplois publics, avec son corollaire de destructions de services publics de qualité : santé, enseignement, transports, énergie, justice, etc., restriction des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Même dans cet Etat qui se veut de plus en plus policier, la suppression d'effectifs de gendarmes et de policiers est à l'ordre du jour

En bon petit soldat du libéralisme, après quinze ans de retard notamment sur les Anglais et les Américains, qui sont d'excellents exemples, le gouvernement propose la poursuite de la casse du service public à la française, pour le remplacer par des officines privées dès que cela est possible. Il externalise comme dans une entreprise du CAC 40 ce qui n'est pas au cœur du métier. Tout cela au nom de la rigueur budgétaire. Cette rigueur budgétaire, conséquences des mauvaises décisions de la décennie précédente, accentuées par les mesures récentes (il suffit de lire le rapport de la Cour des comptes sur le sujet), permet également de revenir avec une réforme des retraites, une remise en cause des différentes formes de couverture sociale. Il ne remet pas en cause le système économique, il adapte notre société, donc nous, pour que ce système perdure le plus longtemps possible. Il continue à promouvoir l'idée que les prélèvements sont trop nombreux et qu'il faut continuer à les diminuer. Lesquels sont diminués en premier ? Les prélèvements redistributeurs tels que l'impôt sur le revenu, le plus symbolique de notre système fiscal. Il continue bien à avoir ses niches fiscales et répartit de moins en moins, mais conserve ses vertus. En revanche, les autres taxes brutales sont bel et bien toujours là. Il faut de la croissance, il faut continuer à vivre comme avant, mais cela ne vaut pas pour tout le monde. Le productivisme et ses avatars sont toujours sur l'autel de cette sacro-sainte croissance.

Quelles sont les conséquences pour notre collectivité ? Des recettes en stagnation, de moindres participations de la part de l'Etat, de la Région, du Département, mais aussi de moindres interventions sur notre territoire de la part du Département et de LMCU dans un avenir très proche. Cela s'aggravera, car ces collectivités vont bientôt être touchées par la disparition de la Taxe Professionnelle.

Revenons-en à notre préparation de budget. Nous avons indiqué en préambule que nous étions d'accord sur le fond. Nous sommes bien d'accord que la pertinence de la dépense est encore plus d'actualité que jamais. Il ne serait pas normal qu'il en soit autrement pour assurer une politique durable, respectueuse de la ressource disponible. La sobriété s'installe progressivement, mais elle ne doit pas être triste, sans imagination. Elle doit être solidaire. Acheter un stylo pour rien, consommer de l'énergie par facilité, par négligence, n'est pas responsable, pas plus que le gaspillage, ou l'absence de qualité environnementale de la part de nos prestataires.

Pour les années à venir, il nous manque encore un contrôle de gestion pour affiner la dépense de nos politiques, pour évaluer au mieux nos politiques. L'efficacité financière est un principe à avoir en permanence pour la mettre au service du bien commun. Ce bien commun est celui des fonctionnaires territoriaux de la commune, celui des citoyens.

Dans ce débat, nous souhaitons insister sur le choix qui nous est encore possible tout en évitant l'augmentation des impôts locaux.

La marge proposée par l'autofinancement est largement suffisante pour nous laisser faire le choix d'un équilibre entre investir pour l'avenir par le biais de dépenses de fonctionnement et investir également pour l'avenir, mais dans le bâtiment, neuf ou à réhabiliter, dans le matériel. La marge existe ainsi entre épargner et s'endetter.

Notre budget doit porter l'empreinte de notre politique, et non devenir celui d'une simple gestion courante. Ainsi, nous souhaitons que les politiques en matière de développement durable soit plus marquées, que nous ayons des marges de manœuvre en matière d'action sociale, notamment pour garantir les moyens et les services des structures liées à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle telles que mission locale, Maison de l'emploi et PLI ; renforcer la politique vis-à-vis des jeunes en matière de prévention, mais aussi de restauration dans les écoles, avec plus d'alimentation d'origine bio par exemple, car cela a un impact sur la santé, etc.

Certaines actions à soutenir sont transversales. Ces dépenses sont possibles même si comptablement il s'agit de dépenses de fonctionnement. Pour nous il s'agit de dépenses d'investissement pour l'avenir, durables quant à leur efficacité.

Il en est de même pour les dépenses de personnel : nous ne pouvons envisager des dépenses supplémentaires, car il nous manque parfois des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de nos politiques, tant en exécution qu'en encadrement. Il ne sert à rien de budgéter ce qui ne sera pas mis en œuvre, faute de bras ou faute de budget suffisant pour atteindre l'efficacité souhaitée. S'il me faut 100 et que l'on me donne 10, mieux vaut ne rien donner car l'efficacité du 10 sera nulle.

Notre budget doit garder des niches pour lancer des programmes d'innovation. N'oublions pas que c'est par des projets locaux innovants que la société bouge. L'expérience vient plus souvent du local que du haut. Enfin, notre budget doit prévoir des moyens pour acquérir du foncier, afin d'être acteurs du territoire. L'exemple de la future maison Jean-Vilar, évoquée tout à l'heure, est l'illustration de l'intérêt à porter au patrimoine foncier.

Maintenant, parlons investissement sur le plan comptable. Il ne faut pas tomber dans le piège du « tout investissement », comme le réclame trop souvent et systématiquement le groupe de la droite libérale, car il n'a de sens que s'il est utile, durable, exemplaire en matière énergétique, en matière de fonctionnement, utile pour l'ensemble de la population, pour rééquilibrer l'aménagement de la ville. L'euro consacré en dépenses de fonctionnement ou d'investissement doit l'être pour répondre au mieux-vivre, au bien-être de la population, du personnel communal. Un euro, quel que soit son usage, doit être un investissement durable.

Nous sommes d'accord avec le choix des six politiques retenues, mais n'oublions pas une septième politique qui est très transversale : le développement durable.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Excusez-moi, j'ai dû me tromper de sujet. Il me semblait qu'il était question du débat d'orientation budgétaire. Je vais donc vous parler débat d'orientation budgétaire à Villeneuve d'Ascq. Cependant, une fois n'est pas coutume, après tout ce que je viens d'entendre, j'aborderai la politique nationale.

Au fond, qu'est ce qu'un débat d'orientation budgétaire ? Je ne suis pas sûre que tout le monde en soit au fait, puisque vous avez beaucoup parlé de politique nationale. Cela correspond en principe à la volonté d'organiser une discussion démocratique sur quatre points :

- quelle est la situation financière de notre collectivité ?
- quelle vision politique avons-nous de notre commune ?
- quelle traduction de cette vision en objectifs budgétaires faisons-nous ?
- quelle efficience maximum de chaque euros dépensé, de chaque denier public provenant de nos concitoyens, mettons nous en place ?

Mais pour faire un vrai débat d'orientation budgétaire sérieux et efficace, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies : il faut du temps en amont ; il faut fournir des documents clairs, rétrospectifs et prospectifs. Pour que ce débat porte sur des orientation budgétaire, li faut mettre en place des outils d'analyse financière, patrimoniale et sociale et les communiquer aux participants.

Aujourd'hui, ces conditions ne sont pas réunies. Ainsi ce soir, nous assistons à une PIB (Présentation d'Intentions Budgétaires) et non à un DOB (Débat d'orientation budgétaire). Le niveau du débat n'est clairement pas au niveau des enjeux de notre ville. Le débat démocratique est en quelque sorte confisqué. Mon propos tournera donc autour de quatre points : ce qui nous rassemble ; ce qui nous divise ; ce qui nous différencie dans l'approche du débat démocratique d'orientation budgétaire ; et, comme il n'est de critique que constructive, ce que nous proposons.

Commençons par ce qui nous rassemble. Il est temps pour Villeneuve d'Ascq de prendre son destin en main. Notre ville à besoin d'investir : pour se rénover, pour se développer, pour redevenir attractive, pour soutenir l'activité et l'emploi pour préparer son avenir et celui de nos enfants. Nous le vérifierons au budget, puisqu'il ne m'a pas été permis d'obtenir la réponse pour aujourd'hui, mais il y a de grandes chances que la grande part de l'investissement sera consacrée à de la rénovation. Un manque d'entretien fragilise effectivement nos équipements, nos écoles, nos crèches, et il ne date ni d'hier, ni d'il y dix ans, mais de très nombreuses années. Aujourd'hui nous sommes au pied du mur, il est donc urgent d'entreprendre de vastes travaux de rénovation.

Pour investir plus, plusieurs possibilités existent, et d'abord faire en sorte que nos recettes de fonctionnement soient supérieures à nos dépenses. Pour y parvenir, trois leviers sont possibles :

- augmenter les impôts ; ce n'est pas notre choix, cela est évident ; mais ce n'est surtout pas possible car la pression fiscale à Villeneuve d'Ascq est telle que nous sommes « au taquet ». Notre taux moyen concernant la taxe foncier non bâti

est de 87,04 % contre 45 % pour les communes de la même strate ; pour la taxe d'habitation, il est 30,56 %, contre 18 % pour les villes de la même strate ;

- augmenter les recettes de fonctionnement par la hausse notamment des tarifs municipaux. Rappelons que depuis deux ans, ces tarifs ont été augmentés par vous de près de 4 % ;

- diminuer les dépenses de fonctionnement : vous avez choisi de les maintenir. Nous aurions préféré qu'elles diminuent au regard de ces quelques chiffres : leur poids est de 1 200 € par habitant en 2008, chiffre largement supérieur aux communes comparables à Villeneuve d'Ascq, elles représentent 70 % du budget total, contre trois fois moins pour les dépenses réelles d'équipement ; ces dépenses de fonctionnement sont en hausse de 4 % entre 2005 et 2008, soit 8 M€ en quatre ans.

La dernière possibilité pour « booster » l'investissement dont notre ville a vitalemment besoin est de recourir à l'emprunt. La situation villeneuvoise, de ce point de vue, laisse de confortables marges de manœuvre, malgré les 10 M€ empruntés en 2008 ; mais là encore, tel n'est pas votre choix. Pourquoi pourtant ne pas profiter des conditions actuelles de financement inférieures à 2 % pour financer des équipements pérennes ?

Ainsi, cette année, vous proposez de stabiliser les dépenses de fonctionnement, d'augmenter les dépenses d'investissement – j'espère que ce sont les dépenses réelles d'équipement, mais je pense avoir eu la réponse tout à l'heure. Pour y parvenir vous envisagez de ne pas accroître la pression fiscale, de diminuer les charges financières, de recourir faiblement à l'emprunt.

J'annonce clairement la couleur : cette intention d'investir beaucoup plus, nous la réclamons depuis de nombreuses années et nous l'avons réclamée l'an dernier, alors que vous proposiez un budget austère. Vous avez compris la portée nécessaire de l'investissement pour notre ville, nous avons été entendus, tant mieux.

Oui, vous pouvez rire !

En revanche, nous n'aurions pas utilisé les mêmes leviers. Pour nous, la période n'est pas à alourdir les charges des familles ; nous n'aurions donc pas augmenté les tarifs, ni les impôts – cela va sans dire – mais nous aurions étudié comment diminuer les dépenses de fonctionnement et comment financer encore plus d'investissement.

Voilà pour ce qui nous rassemble sur l'intention d'investir plus. Encore faut-il évidemment qu'il ne s'agisse pas d'un glissement de 2009, puisque je viens d'entendre que la base nautique faisait partie de l'investissement au BP 2010, alors qu'elle était déjà prévue en 2009.

Sur les priorités énoncées dans les six thèmes proposés, on retrouve quasiment toutes les thématiques, équipements et services gérés par la Ville, sauf une : la sécurité. Ce n'est donc pas une priorisation, le débat n'est donc pas possible à ce niveau non plus.

Rendez-vous donc au budget, quand il sera trop tard puisque tout sera bouclé et qu'il nous restera à voter pour ou contre.

Voyons à présent ce qui nous divise, à commencer par l'appréciation du contexte national. Cela ne surprendra personne, nous ne partageons pas la même analyse du contexte national. Vous êtes dans l'opposition sur le plan national. Voyez-vous, nous savons ce que c'est que d'être dans l'opposition, mais nous essayons de ne pas pratiquer la critique systématique, alors que vous venez de nous dresser un tableau apocalyptique. La fin de la France et du monde est pour bientôt : paupérisation, disparition de la classe moyenne, insécurité financière, tensions sociales, pressions, mise à mort du service public – c'est un vrai discours de lutte des classes, du Monsieur BESANCENOT dans le texte. Certes, ce n'est pas le débat de ce soir, mais je sais que tous les groupes vont, chacun à son tour, fustiger la politique du gouvernement et le rendre responsable de tous les maux, je fais une entorse. Vous me permettez donc de rétablir quelques vérités et de rappeler à ceux qui ont la mémoire courte que d'autres Présidents, de gauche, ont, en leur temps, mis la France dans les difficultés. A vous entendre, notre gouvernement est le pire que la France ait jamais eu. Pourtant, rappelons-nous : en 1993, juste avant l'arrivée de Monsieur BALLADUR, François MITTERRAND est Président, et la France déplore trois millions deux cent mille chômeurs, soit 13,2 % de la population active. De nos jours, après un recul de ce taux entamé en 2006, une crise sans précédent est venue frapper le monde et la France. Fin 2009, le taux de chômage est hélas de 9,2 %, soit deux millions six cent mille personnes. Je précise toutefois que le nombre de chômeurs a baissé de dix-neuf mille personnes fin 2009, selon l'INSEE. Depuis mai 2007, le taux de chômage a donc augmenté de 1 % alors que sous les différents gouvernements Mauroy, l'augmentation fut de près de 3 %. Vous me l'aviez rétorqué au précédent budget, sous forme de leçon que je devais recevoir ; à mon tour aujourd'hui de vous rappeler qu'il ne faut pas avoir la mémoire courte. Je crois que la phrase exacte était : « *Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre* ». Bien sûr, à force de dire des contre-vérités, on finit par croire soi-même qu'elles sont vraies.

Quelle est la situation réelle de la France aujourd'hui ? La France est le pays de la zone euro qui s'en sort le mieux et renoue, certes timidement mais renoue quand même, avec la croissance : + 0,6 % au dernier trimestre 2009 contre 0 % pour l'Allemagne, - 0,1 % en Espagne, - 0,2 % en Italie, et + 0,1 % seulement pour les seize pays de la zone euro – vous pouvez ne pas écouter si vous voulez, mais les chiffres sont les chiffres. Pour 2010, le projet de loi de Finances prévoit 0,75 % de croissance en France contre 0,2 % pour la zone euro. Dexia est même plus optimiste, avec des prévisions de + 1,2 % pour la France et + 1 % pour la zone euro. Côté pouvoir d'achat – si vous blaguez, faites-le plus haut, car je n'entends pas et je ne peux pas blaguer avec vous, c'est dommage ; je vois en tout cas que les chiffres vous font rire –, le chariot test de *La Voix du Nord* de février, le deuxième moins cher depuis deux ans, confirme une nette tendance à la baisse des prix – vous contestez aussi les chiffres de *La Voix du Nord*, cela leur fera plaisir... Si nous n'avions pas établi de plan de relance économique avec, par exemple, le fonds de compensation de la TVA, dont Villeneuve d'Ascq a largement profité, et soutenu en même temps la consommation des ménages *via*, par exemple, la hausse des petites retraites, la défiscalisation des heures supplémentaires ou encore la mise en place du RSA, dans quelle situation aurait été la France ? Personne ne peut dire le contraire : grâce

au plan de relance, des milliers d'emplois ont été sauvegardés ; grâce au soutien à la consommation, le pouvoir d'achat des Français a été une des priorités ; grâce au grand emprunt, l'avenir en France se prépare.

Grâce à une politique volontariste, la France est le pays qui se sort le mieux de cette effroyable crise économique mondiale et pour éviter qu'elle ne se reproduise, le gouvernement français, là encore, a été moteur sur la scène internationale pour réguler, moraliser, réformer notre système financier, même si tout est loin d'être réglé. Il est vrai que le taux de chômage et le niveau de la dette sont intolérables, c'est pourquoi tout est fait pour y remédier. L'emploi est la priorité. La bataille contre le chômage se poursuivra cette année, avec l'instauration de mesures telles que la prolongation d'exonération des charges pour les très petites entreprises, l'extension des contrats de transition professionnelle, et l'accompagnement renforcé par Pôle Emploi. La réduction de la dette est impérative, je vous l'accorde. Le gouvernement a donc lancé plusieurs pistes de réflexion, dont une, qui devrait vous faire plaisir, visant l'instauration d'une règle inscrite dans la Constitution, interdisant à terme d'adopter un budget en déficit. C'est clair et c'est courageux, cela a donc toutes les chances de recueillir votre assentiment.

Pour revenir à ce qui touche directement notre collectivité, je vais commencer par un mot sur la DGF. Il est vrai que la hausse de 0,6 % est inférieure à l'inflation prévue. Mais quand en 2009, la hausse fut de 2 % pour une inflation constatée de 0,1 %, vous n'avez rien dit. En 2010, le taux d'augmentation de la DGF est 50 % inférieur à l'inflation prévue, vous criez au scandale. En 2009, ce montant était 200 % supérieur à l'inflation constatée, vous n'avez rien dit. Il faut par ailleurs raison garder : la baisse est de 24 000 €, soit 0,0016 % du budget global. Vous dites avec raison que c'est l'évolution la plus faible de ces dix dernières années, mais le niveau de l'inflation prévisionnel en 2010 est aussi le taux le plus faible.

En ce qui concerne le prétendu désengagement de l'Etat, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, dont le montant n'était pas indiqué dans le document initial, est estimée pour 2010 à 3,5 M€ contre 3,1 M€ indiqués pour les BP 2009 et 2008, soit 400 000 € de plus ; c'est à rapprocher du « scandale » annoncé des 24 000 € de baisse de la DGF, puisque le solde net est de + 360 000 €.

Concernant la Taxe Professionnelle, ce n'est pas le sujet du jour, mais face à la désinformation complète, je rappelle néanmoins qu'aucune collectivité ne verra ses ressources diminuer en 2010. Je précise également que plusieurs clauses de revoyure fonctionneront comme des filets de sécurité et permettront d'évaluer et s'il le faut d'adapter la réforme à plus long terme. Enfin, cette réforme de la Taxe Professionnelle remplace un « *impôt imbécile* » de l'aveu même de François MITTERRAND, qui n'était pas tellement proche de l'UMP – ou du RPR à l'époque – par un impôt dynamique. Je ne vois vraiment pas où est la polémique, sauf si elle est purement démagogique. Nous aurions quand même pu débattre de la Taxe Professionnelle, mais il aurait fallu pour cela que nous puissions parler prospective au-delà de 2010, ce qui n'est pas le cas. Et il n'est évidemment pas question de nouveaux impôts pour les ménages.

En incluant le fonds de compensation de la TVA, la progression des concours globaux financiers de l'Etat aux collectivités est comparable à l'inflation prévisionnelle, 1,2 %.

Voilà pour ce qui nous divise.

Je vais évoquer ce qui nous différencie dans l'approche du débat démocratique d'orientation budgétaire. Nous le disions en introduction, les conditions d'un vrai DOB ne sont pas réunies : pas suffisamment de temps pour débattre, pas de documents rétrospectifs et prospectifs, pas d'outils sérieux d'analyse financière, patrimoniale et sociale.

Pas de temps suffisant : vous parlez depuis des mois de la préparation budgétaire. Pourtant, la Commission plénière est retardée de quatre jours, et le document distribué la veille. Je pose mes questions le 5 février, vous me répondez aux alentours du 17, avec un certain nombre d'éléments. Mais ce n'est pas parce que le DOB est une figure imposée qu'il faut le bâcler. C'est bien de la qualité de la matière proposée que dépend la qualité du débat. Or le document fourni est flou et quasi vide : il ne contient pas de rétrospective, pas de prospective, pas d'indicateur, aucun lien avec le résultat et le compte administratif, aucune donnée sociale ni patrimoniale.

Il est vrai que j'ai posé en plénière de nombreuses questions précisément pour permettre ce débat. Le moins que je puisse dire est que cela a été très peu apprécié, puisqu'on a fini par me couper la parole pour me demander d'adresser mes questions par mail. J'ai donc regretté votre absence, Monsieur le Maire, puisque vous-même aviez rappelé le principe de cette plénière : donner la possibilité aux élus de poser des questions, ce que j'ai fait. J'ai ainsi obtenu des réponses techniques comme le montant de la DSUCS ou l'estimation du résultat 2009, mais toujours pas d'explication sur la baisse de l'ADD de 50 %, c'est-à-dire le double des communes limitrophes, ni d'éclaircissement sur la phrase concernant le produit fiscal, où il est indiqué « *compte non tenu de la revalorisation forfaitaire de 1,2 %* », alors que, dans votre réponse, vous me dites qu'il en est tenu compte.

En revanche, toutes les questions qui nous auraient permis à tous d'avoir une vraie évaluation de la situation financière, sociale et patrimoniale de notre ville sont restées lettre morte ou plutôt, pour être honnête, ont été reportées au budget. Je n'ai eu aucune réponse permettant de connaître votre vision politique, vers quoi vous souhaitez emmener la ville. En voici quelques exemples : pas de PPI - apparemment pas finalisé -, pas de géo-localisation de l'ensemble du patrimoine communal ainsi que de son état.

Très sérieusement, comment gérer, là encore, un nombre conséquent d'équipements municipaux, sans avoir un état des lieux précis du patrimoine communal, de sa localisation et de son état ? Comment estimer le volume d'investissement en rénovation nécessaire ? Comment apprécier, là encore, un budget investissement annoncé sans connaître la part rénovation, la part nouveaux projets, la part de projets d'investissements non réalisés en 2009 et donc reportés en 2010 ? Comment travailler sur un budget de près de 115 M€ sans fournir un état actualisé et précis de la dette ? Comment répondre aux enjeux d'une ville de

soixante-cinq mille habitants sans travailler sur les perspectives et une vision à court, moyen et long termes, sans communication du PPI ? Vous nous parlez pourtant sans cesse du PPI, pour nous dire au bout du compte qu'il n'est pas finalisé et est réservé à l'interne. Pourquoi ?

Le bilan social existe. Le dernier date de 2007, et il est léger : il ne comporte rien sur le développement des compétences par la formation, pas de détails ni de commentaires sur l'évolution des carrières, pas d'analyse par métiers, pas de vision des départs à la retraite par filière, pas d'analyse des mouvements de personnel par rapport à la mobilité interne, rien qui permette d'apprécier la santé ou la sécurité au travail par exemple, etc.

Il est léger et les chiffres communiqués dans ce document ne sont pas les mêmes que ceux qui m'ont été transmis dans les réponses. Je tiens à votre disposition si vous le souhaitez, puisque le bilan doit être revu pour 2009 et communiqué en 2010, le bilan social de la ville de Nantes ; vous ne pourrez pas me taxer de sectarisme politique. Le nombre d'habitants ou d'agents n'influe pas sur le bilan social ; seule compte la méthode, dont il pourrait être utile que nous nous inspirions pour fournir cette année un bilan social de qualité. Vous me dites souvent, Monsieur CAUDRON : « *Dites-moi où optimiser nos dépenses de fonctionnement* ». Il est vrai qu'avec un outil comme celui qui existe, il est difficile de mener une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de nos ressources humaines.

Je comprends mieux pourquoi Madame la Première adjointe m'a répondu en plénière qu'il était impossible d'avoir une estimation prévisionnelle du nombre de départs à la retraite en 2010. Je tiens à préciser que Madame WERREBROUCK m'a rassurée, et que j'ai obtenu ce chiffre : trente-quatre départs à la retraite sont prévus en 2010 ; il ne s'agit que d'une estimation, mais c'est bien ce que nous demandions, ce qui prouve que la question était légitime. Si tous ces éléments existent et sont connus, pourquoi dès lors ne pas les communiquer au DOB ? Je le répète, au budget, il est trop tard tout est acté.

Le DOB aujourd'hui est réduit à son strict minimum et vidé de sa substance. Ce n'est pas un débat, mais une présentation ; il ne s'agit pas d'orientation budgétaire expliquées et assumées, mais d'intentions. Ce n'est pas un DOB, mais une PIB.

Dernier point de notre intervention, voici ce que nous proposons pour faire du DOB un outil sérieux et efficace de discussion constructive. Comment répondre à un objectif clair et légitime, comment donner au DOB le caractère de décision budgétaire ?

- *Le timing* : nous proposons de revoir le moment du DOB afin de laisser le temps de traduire les orientations budgétaires en projet de budget ; au lieu de l'avoir un mois avant le vote du budget prévisionnel, il serait souhaitable que le DOB ait lieu peu de temps après celui du compte administratif et du BS, en septembre/octobre, par exemple.

Je vais donner un exemple de l'intérêt de ce rapprochement de calendrier. Aujourd'hui, vous nous dites que les dépenses de fonctionnement seront équivalentes à celles de 2009. Vous raisonnez de budget primitif à budget primitif. Il me semble qu'il serait plus juste et plus judicieux de raisonner budget primitif par

rapport à budget primitif, plus budget supplémentaire. Je garde mon exemple des dépenses de fonctionnement : au budget primitif 2009, elles sont de 78 750 000 € ; en additionnant budget primitif et BS, nous obtenons 79 527 000 €, soit 1 M€ de plus ; cela change beaucoup la donne puisqu'il est possible à peine trois mois plus tard de modifier en profondeur le BP sur lequel porte le DOB.

J'en reviens à la question de calendrier, avec un DOB en octobre et un vote du budget en décembre ou janvier, ce qui justifie éventuellement un BS à mi-parcours en juin. Si vous persistez à voter le budget en mars, même le 30 mars cette année, date limitée, il est inutile de modifier ce BP trois mois plus tard.

- *La présentation* : nous proposons de faire apparaître la progression des dépenses en volumes et en pourcentages ; d'illustrer par des schémas ; de s'appuyer sur des tableaux synthétiques ; de communiquer le PPI.

- *Une vision rétro- et prospective* : il faut prévoir une présentation rétrospective sur les cinq dernières années par exemple, et prospective à cinq ans ou jusqu'à la fin du mandat, avec par exemple, des éléments permettant d'évaluer la situation financière de la ville, c'est-à-dire quelle est l'évolution depuis quatre ou cinq ans des grands postes, de leur part dans le budget, de leur situation par rapport aux communes comparables. Nous devons déterminer ce que sont nos objectifs et nos orientations, prévoir une présentation de l'évaluation à moyen terme des ressources de la collectivité en fonction de la politique que souhaite mener la majorité ; nous doter d'outils indispensables comme un véritable bilan social ou l'état de santé de notre patrimoine, et lorsqu'ils existent, les communiquer.

Toujours en termes d'organisation du débat d'orientation budgétaire, j'ai rappelé qu'en dehors de ce soir, l'opposition n'est absolument pas associée à la réflexion. Très curieusement, ce budget n'est jamais discuté en Commission des Finances, par exemple – cela dit, la Commission des Finances n'existe plus, puisqu'elle est remplacée par des plénières, ce qui n'est pas un problème, si tant est qu'elles nous permettent de poser des questions.

En conclusion, je rappelle l'essentiel de mon propos :

- ce qui nous rassemble : la nécessité d'investir plus pour notre ville ;
- ce qui nous divise : une vision déformée et pour le moins caricaturale du contexte national ;
- ce qui nous différencie dans l'approche du DOB : le fait que nous souhaitons un vrai débat avec des éléments d'analyse, de rétro- et de prospective sérieux et du temps ;
- nos principales propositions : revoir le timing, la présentation, et nous doter de nouveaux outils.

Un vrai DOB, à partir d'éléments sérieux et prospectifs, serait un formidable instrument pour répondre concrètement aux enjeux de notre ville et aux attentes des habitants sur l'emploi, sur la sécurité, sur les équipements, sur les écoles, sur la petite enfance. Ce DOB est vidé de sa substance. Vous nous avez présenté ce soir des intentions sans expliquer les raisons, sans mise en perspective. Or, contrairement à ce que dit l'adage populaire, en termes de budget, ce n'est pas seulement l'intention qui compte.

Le monde change, la France change, Villeneuve d'Ascq doit changer aussi et prendre son destin en main, en ayant conscience de ses richesses, prendre en main sa croissance pour le bien-être et le développement durable de sa population. Vous vous vantez d'avoir remis la ville sur de bons rails ; il est grand temps à présent de prendre le train de l'avenir en marche. Clarté et courage doivent être les maîtres mots de ce budget 2010, après un budget 2009 austère et de rigueur : clarté avec une approche sérieuse de l'exercice budgétaire, courage avec un budget ambitieux volontaire, sans saupoudrage, avec de vraies priorités définies à partir de documents sérieux.

Si les gens se désintéressent autant de la politique aujourd'hui, Madame WERREBROUCK en parlait dans son introduction, c'est tout simplement parce qu'ils souhaitent comprendre ce sur quoi les politiques s'engagent, comment ils expliquent leur choix, quelle vision ils ont ; pas uniquement une vision à vingt ans, mais aussi à quatre ou cinq ans, pour leur quotidien, pour leur avenir immédiat. Le désengagement politique est lié à l'opacité, il est lié au : « Courage, ne changeons rien ! »

C'est répondre à ces attentes que de faire de la politique autrement. C'est répondre aux attentes des Villeneuvois que de proposer des projets, que de les faire vibrer avec une politique ambitieuse, audacieuse, une politique levier pour l'activité, l'emploi et le bien-être au quotidien. Ils ne veulent plus d'une gestion courante et de méthodes à l'ancienne, ils veulent des politiques qui expliquent, s'engagent, anticipent les changements et les mutations de demain. C'est cela, être moderne en politique. C'est cela, répondre à la crise du politique énoncée tout à l'heure.

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU, être moderne en politique... Je laisserai tout à l'heure Michèle WERREBROUCK, puisque nous sommes en débat d'orientation budgétaire – et je réserverai une partie de mes arguments pour le vote du budget proprement dit – vous répondre, ainsi qu'aux autres intervenants. Mais il est des choses que je ne peux pas laisser passer, tant qu'elles restent un peu dans l'oreille de ceux qui vous ont entendue.

D'abord, le débat d'orientation budgétaire, au mois d'octobre avez-vous dit, pour un budget en janvier : le vous rappelle que la loi le fixe dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Vous me direz que nous pouvons voter le budget plus tôt. Vous me direz aussi les dates du vote du budget des mairies UMP : Marcq-en-Barœul, Croix, Lambersart...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Roubaix, qui n'est pas UMP, le vote en décembre.

Gérard CAUDRON, maire

... et accessoirement Wasquehal, même si la teinture politique y est un peu plus complexe.

Vous parlez de la plénière, et du fait qu'au cours de cette séance, je me mets volontairement un peu en recul. Une plénière n'est pas un conseil privé, Madame BARISEAU, c'est ce qui remplace les réunions de commissions, c'est donc finalement une Assemblée générale de toutes les commissions, lesquelles sont présidées par des adjoints ou des Présidents de commission. Je trouve parfaitement normal que le « jeu » soit mené par les adjoints, en particulier par l'adjointe aux Finances en l'occurrence.

Vous nous parlez de comparaison de BP à BS plus BP. Là encore, la modernité, Madame BARISEAU, c'est de ne pas traficoter les chiffres, de ne pas dévoyer l'information. Soit vous comparez de BP à BP, soit vous comparez de BP plus BS à BP plus BS. Nous savons bien qu'au niveau du BS, se trouvent des éléments de régulation, d'anticipation, d'ajustement. Je veux bien entendre la comparaison entre BP 2008 plus BS 2008 et BP 2009 plus BS 2009, et demain pour 2010, mais le BP 2009 plus BS 2009 n'est pas à comparer au BP 2010, et si vous regardiez vous-même les documents budgétaires, vous le sauriez.

Quant au débat sur l'Etat, j'ai bien entendu votre plaidoyer d'un volontarisme « petit soldat » que j'admire ; j'aurais aimé être un jour comme vous pour savoir défendre l'indéfendable. Mais il manquait un chiffre dans votre situation du gouvernement, parce que cela n'est jamais arrivé : 161 Mds€ de déficit. L'ensemble du budget européen est inférieur à 140 Mds€ pour cinq cents millions d'habitants. Vous nous infligez, à nous, à nos enfants et petits-enfants, un déficit de 161 Mds€, non pas pour faire des investissements d'avenir, mais simplement pour équilibrer votre fonctionnement courant. Vous osez dire ensuite que vous seriez partisans d'une Constitution qui interdise ce déficit budgétaire, c'est-à-dire qui gomme, comme par un coup de baguette magique, ces 161 Mds€. Si c'est cela, être moderne...

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

C'est de la mauvaise foi !

Gérard CAUDRON, maire

Ce n'est pas de la mauvaise foi, ces 161 Mds€ existent. Même la Cour des comptes, même celui sur lequel vous avez pleuré avec des larmes de crocodile, le Président SEGUIN, qui était pourtant à l'UMP, a dit que ces choix étaient complètement fous, contreproductifs, en opposition avec toute perspective d'avenir pour notre pays. Nous sommes à deux doigts d'être mis sous tutelle, à l'image de la Grèce, avec nos chiffres en termes d'endettement et de déficit budgétaire.

Je vais terminer avec un point que j'avais gardé, je savais que vous alliez en parler. Vous nous dites qu'à Villeneuve d'Ascq, nous n'avons pas de marge en matière de fiscalité, tant notre fiscalité est élevée. Nous sommes d'accord que la taxe d'habitation est ce que paient à peu près tous les contribuables. Son taux était de 30,56 % en 2007, 2008, 2009 et restera de 30,56 % en 2010.

A Marcq-en-Barœul, que vous connaissez, Madame BARISEAU – certains conseillers sont très utiles, n'est-ce pas ? – la taxe d'habitation est à 29,77 % en 2007, 2008 et 2009, et va être en 2010 – je ne sais pas si cela a été ou va être voté,

je ne fréquente pas au quotidien les couloirs de la mairie de Marcq-en-Barœul – de 30,37 %, à comparer à nos 30,56 %.

J'ai mieux : à Croix, ville UMP, ...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Ce ne sont pas les villes de notre strate.

Gérard CAUDRON, maire

A Croix, autre mairie UMP, elle était à 31,86 % en 2007 et 2008, à 34,35 % en 2009, et passera en 2010 à 35,35 %, soit cinq points de plus que Villeneuve d'Ascq. Wasquehal était à 29,80 % et est passée à 30,39 %, c'est comparable. Le summum, Madame BARISEAU, ce n'est pas parce que les villes sont plus petites qu'elles doivent avoir des fiscalités plus élevées...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Non, c'est parce que nous comparons avec des villes de la même strate ; celles-ci ne sont pas dans notre strate.

Gérard CAUDRON, maire

Nous comparons des chiffres comparables...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Vous comparez des poireaux avec des carottes.

Gérard CAUDRON, maire

Madame BARISEAU, je ne vous autorise pas à me couper. Nous comparons des chiffres comparables. Le taux de finalité est le taux voté par un Conseil municipal, qui s'applique sur une valeur locative qui, elle, n'est pas variable en fonction de la taille de la commune. C'est donc le taux de fiscalité qui compte pour mesurer les différences d'impôts que paient les citoyens. Je vous disais donc qu'en matière de taxe d'habitation, si à Villeneuve d'Ascq, nous sommes restés depuis 2007, et je l'espère pour longtemps encore, à 30,56 %, si vos amis de Marcq-en-Barœul sont à 30,37 % avec une augmentation de 2 % en 2010 – peut-être due à la politique de l'Etat, mais je n'ai pas encore entendu les arguments – si vos amis de Croix ont décidé une augmentation de près de 3 %, j'ai gardé le meilleur pour la fin : Lambersart. A Lambersart, mairie UMP s'il en est, nous étions en 2009 – je n'ai pas encore le chiffre de 2010 – à 41 %, c'est-à-dire 11 % de plus qu'à Villeneuve d'Ascq. Vous me direz que nous avons joué sur le foncier non bâti : comme si cela importait et touchait les habitants de nos villes. Parlons donc du foncier bâti, et de nouveau de Lambersart. Il est vrai que le taux de foncier bâti à Villeneuve d'Ascq n'est pas bon marché, je vous l'accorde : il est à 28,38 %. Mais à Lambersart, où la taxe d'habitation est 11 points supérieure à la nôtre – notez-le bien, dans vos discours et dans vos tracts – le taux de foncier bâti payé par les propriétaires est à 30,73 %.

C'est-à-dire qu'à Lambersart, un petit propriétaire payant le foncier et la taxe d'habitation a 41 % d'un côté et 30,73 % de l'autre, soit 71 %, si tant est qu'il soit possible de les additionner, contre 58 % à Villeneuve d'Ascq, soit près de 20 % de différence.

Alors Madame BARISEAU, je vous en prie, quand vous allez consulter je ne sais quel conseiller de ces mairies UMP pour étudier un certain nombre de nos documents, demandez-leur leurs documents d'orientation budgétaire, nous les publierons. Demandez-leur leurs comptes, demandez-leur s'ils fournissent à leurs oppositions tout ce que vous nous avez réclamé ce soir...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Oui !

Gérard CAUDRON, maire

... et demandez-leur les taux de fiscalité. Vous aviez omis de nous les donner, je vous les redonne : en 2010 à Villeneuve d'Ascq, nous serons à 30,56 % ; à Lambersart, au-moins à 41 % ; à Croix, à 35,35 % ; et à Marcq-en-Barœul, à 30,37 %. Mesdames et Messieurs les élus de l'UMP, non seulement vous mettez notre France en faillite, mais en termes de gestion locale, quand vous nous donnez des leçons sur la fiscalité locale, prenez soin auparavant de vérifier vos informations et vos chiffres.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

Je le ferai, et je communiquerai ceux de Wattrelos, dont le maire est Vice-président de la Communauté urbaine, que vous connaissez bien, parce que s'il existe une collectivité qui sera bientôt sous tutelle, c'est bien celle-là. Je n'ai pas parlé des taux parce qu'ils ne font pas partie de la même strate que nous.

Jean-François HILAIRE, conseiller municipal (INPCV)

47 % à Wattrelos.

Gérard CAUDRON, maire

Je ne suis pas membre du Parti socialiste, donc je ne me reconnais pas dans les taux de Wattrelos. Vous êtes en revanche membre de l'UMP, et vous devez vous reconnaître dans les 41 % et les 30,73 % à Lambersart, dont le maire est Marc-Philippe DAUBRESSE...

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

111 à Wattrelos...

Gérard CAUDRON, maire

... leader charismatique.

Florence BARISEAU, conseillère municipale (INPCV)

... Vice-président chargé des finances.

Gérard CAUDRON, maire

Madame Olfa LAFORCE, vous avez la parole.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

Je remarque en passant que vous vous êtes reconnu dans les taux de 2007.

Gérard CAUDRON, maire

Oui, parce que j'ai voté le budget.

Olfa LAFORCE, conseillère municipale (PS et apparentés)

L'année 2010 est une année particulière à plusieurs titres. D'abord, elle est toujours marquée par une crise économique et sociale sans précédent. Ce débat d'orientations doit donc nous permettre de valoriser un budget de résistance pour les Villeneuvois.

Ensuite parce qu'elle est une année de transition pour les finances de notre commune, avec la suppression de la Taxe Professionnelle et son remplacement par la Cotisation Economique Territoriale.

Enfin, parce que d'autres changements auront en 2011 des répercussions sur les ressources financières de notre ville, en particulier la Taxe carbone et, surtout, la taxe d'habitation ; celle-ci va devenir le principal levier fiscal des communes et des communautés urbaines, instaurant de fait une fiscalité mixte. Cette nouvelle donne remettra à plat la place et l'importance des dotations de solidarité communautaires et imposera au couple communes-communauté un nouveau mode de relation.

C'est pourquoi ce débat d'orientations doit se situer aussi en anticipation des ces changements, pour ne pas dire de ces bouleversements.

Pour revenir au présent, même si des incertitudes subsistent sur les montants de certaines de nos recettes, la lecture du document de synthèse nous permet de mesurer les difficultés que connaît la Ville pour équilibrer son budget. Avec une progression des recettes de fonctionnement annoncée à 0,9 %, tandis que celle des dépenses plafonne à 0,4 %, il est évident que, comme l'an dernier, la gestion de nos finances nécessitera la plus grande rigueur. Notre groupe est tout à fait disposé à s'associer aux efforts qui pourraient être entrepris en ce sens.

Je voudrais néanmoins faire quelques remarques, en commençant par les dépenses et recettes de fonctionnement. Concernant ces dernières, nous constatons une fois encore que l'Etat ne nous fait pas de cadeau, puisqu'il limite la dotation globale de fonctionnement à une indexation égale à la moitié de l'inflation prévisible (0,6 % au

lieu de 1,2 %). En deux ans, nous aurons perdu 54 200 € sur la dotation globale de fonctionnement. En quelques années, les règles de calcul des dotations de l'Etat auront changé trois fois, toujours en baisse, jamais en hausse.

Constatons aussi que la faible progression des bases des taxes foncières et d'habitation, ainsi que l'estimation des autres recettes, permettent malgré tout une évolution légèrement positive des recettes de fonctionnement (+ 0,9 %).

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les frais de personnel, poste le plus important du budget, ne progressent que de 1,5 % par rapport à 2009. Nous saluons les efforts qui ont été fournis pour contenir ce poste. Néanmoins, si nous souhaitons la stabilisation des effectifs, cette maîtrise ne doit pas devenir préjudiciable au bon fonctionnement des services et à la qualité des prestations offertes à la population villeneuvoise. Notre groupe restera vigilant sur ce point. Nous espérons également que l'aide aux associations n'aura pas à souffrir des contraintes budgétaires qui s'imposent à nous, d'autant que l'activité de certaines d'entre elles est complémentaire de nos propres actions, mais avec des moyens beaucoup plus limités.

En ce qui concerne les investissements, je ferai deux remarques.

Le document d'orientation budgétaire ne consacre que quelques lignes aux dépenses d'investissement, ce qui ne correspond pas à l'importance qu'elles sont censées avoir dans un budget. L'absence d'un Plan Pluriannuel d'Investissement annexé à ce document y est peut-être pour beaucoup. Certes, un tel document est difficile à mettre en place, surtout dans un contexte d'incertitudes budgétaires, mais nous devons nous engager dans cette voie. Notre groupe est en accord avec vous sur ce point. Ce PPI est-il en cours d'élaboration au sein des services ? Si oui, il est dommage que nous ne l'ayons pas eu, puisqu'il peut être un des éléments du débat. Certes, il n'est pas obligatoire, mais certaines Villes le mettent à disposition.

Nous avons bien noté que vous comptiez infléchir votre programme d'investissement dans cinq directions, mais ces orientations générales mériteraient d'être précisées, même si Madame WERREBROUCK vient de nous exposer quelques priorités en matière d'équipements sportifs. En revanche, nous sommes étonnés de ne pas voir apparaître dans ce programme les domaines du logement et du renouvellement urbain, alors que nous savons qu'il s'agit, Monsieur le Maire, de deux de vos préoccupations majeures.

De même, notre groupe sera sensible, lors du vote du budget, aux propositions que vous ferez en matière de solidarité, d'action sociale et de politique en faveur des personnes âgées. Là encore, les choix ne se dessinent pas vraiment dans ce débat.

Pour conclure, même si les décisions gouvernementales, toujours imprévisibles, rendent l'avenir incertain et les prévisions budgétaires aléatoires, nous devons nous doter d'outils de prospective budgétaire et sécuriser nos choix. Nous avons un levier pour investir : celui de l'emprunt.

La Ville se désendette depuis plusieurs années, notre ratio est le plus faible de la strate : nous ne pouvons qu'en être satisfaits. Néanmoins, n'oublions pas que le

financement des investissements par l'emprunt n'est pas synonyme de mauvaise gestion, surtout lorsque les intérêts sont peu élevés et que le montant de l'emprunt est fixé sans excès. Il permet une politique d'investissement plus efficace, plus ambitieuse, avec des retours forcément positifs pour la population.

Avec d'ailleurs une progression de 20 à 30 % des investissements en 2010, nous ne pouvons qu'apprécier l'effort consenti par votre majorité. Nous apprécions aussi le choix de ne pas recourir à l'impôt.

Voilà, Monsieur le Maire, Madame WERREBROUCK, pour l'essentiel, les commentaires et les questions que notre groupe souhaitait soulever à l'occasion de ce débat d'orientation budgétaire.

Gérard CAUDRON, maire

Avant de donner la parole à Pascal, je vais faire deux remarques, Madame LAFORCE.

Nous n'avons pas trouvé de PPI en arrivant, ni même quelqu'un capable de le faire ; maintenant, nous avons les éléments d'un PPI. Quand je suis parti en 2001, il en existait un ; quand je suis revenu, il n'existait plus. Je veux bien que vous nous fassiez des leçons, mais sur ce plan, c'est un peu injuste.

Pour le reste, vous posez une question qui me tient à cœur, sur le logement et le renouvellement de la Ville nouvelle, et il est vrai que nous devons avoir les bons éléments d'explication et de réponse dans le budget proprement dit ; mais cela y figure. Pas sur le logement proprement dit, puisqu'une Ville ne finance pas du logement : nous sommes en communauté urbaine, cela relève de la compétence communautaire. Ce que nous faisons, c'est ce que nous avons décidé tout à l'heure, avant que le Président de Partenord n'arrive – cela lui a évité de dire qu'il ne votait pas une délibération à laquelle il avait un « intérêt », dans le sens noble du terme – qui consiste à mettre un terrain à disposition dans des conditions meilleures que celles du marché. C'est de l'intervention sur le logement. Nous l'avons toujours fait, et nous allons le faire. Quand j'ai répondu tout à l'heure, à propos de la Cousinerie, pour des opérations symboliquement très fortes de logement, nous allons le faire, parce que nous servirons à un moment donné de relais foncier. Mais nous ne pouvons pas le financer ; aucune commune ne met de l'argent sous forme d'une somme donnée par logement.

Quant au renouvellement urbain en général, il passe à travers tout le budget d'investissement en cours de finalisation – nous votons le budget dans un peu plus d'un mois – mais il est présent dans le démarrage, l'été prochain, de la restructuration du groupe scolaire La Fontaine, un vieux dossier. Cela va nous amener, dans deux ans et demi ou trois ans, à 5,5 M€ de travaux. Quand, cet été, nous allons faire l'espace Concorde, pour 1,5 M€, ce sera du renouvellement urbain. Quand nous faisons la crèche Canailous, vieux dossier aussi, mais qui a dû attendre cette année parce qu'il n'était pas financé auparavant, c'est du renouvellement urbain. Mais quand nous faisons des voiries ou des piétonniers, ce n'est pas la commune : là encore, nous sommes en communauté urbaine. Dans les répartitions de compétences, nous demandons à la Communauté urbaine, dans le cadre de la

Ville nouvelle renouvelée, de mettre de l'argent dans le domaine de ses compétences, tandis que nous en mettons dans le domaine de nos compétences : nos bâtiments, notre patrimoine.

A ce propos, je n'ai pas relevé ce qui a été dit tout à l'heure, sur le fait que nous ne saurions même pas où se trouve notre patrimoine. Cela est invraisemblable. Que vous, vous ne sachiez pas, cela est votre droit, et nous n'avons nulle obligation de vous faire faire une visite guidée de l'ensemble des bâtiments communaux. Nous en avons fait pour les principaux, nous n'avons pas à vous servir de guides gratuits ou payants pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Tout ce qui est renouvellement de ce patrimoine est du renouvellement urbain. Cela était déjà pour partie dans le budget 2009, cela figurera dans le budget 2010 ; et, je l'ai dit, en 2011 et 2012, notre budget investissement risque d'exploser parce qu'il faut que nous arrivions en 2014, que ce soit à la Communauté urbaine ou à la Ville, à un patrimoine très correctement remis à niveau pour tout ce qui est espaces publics, voiries, bâtiments communaux et groupes scolaires. Concernant les groupes scolaires, comme je l'ai déjà dit, un seul sera pris dans le cadre de la Ville nouvelle renouvelée, parce que j'ai réussi à convaincre mes interlocuteurs de la Communauté urbaine qu'avec la Rose des Vents, le groupe scolaire Chateaubriand, que certains souhaitaient raser à une époque, est une œuvre d'art, une œuvre symbole de la Ville nouvelle ; et la Communauté urbaine assurera la plus grosse partie du financement de sa remise en état complète, soit 1 M€. René VANDIERENDONCK nous le confirmera sans doute avec sa verve bien connue, samedi matin, lors de notre colloque. Donc, ne vous inquiétez pas : les crédits de renouvellement sont présents dans tous les chapitres de travaux, avec une montée en puissance qui commence en 2010, qui va s'accroître en 2011, dans le cadre d'un PPI qui est d'abord un outil de gestion interne.

Nous avons la même demande à la Communauté urbaine de la part de Marc-Philippe DAUBRESSE, qui veut en avoir connaissance. Mais le PPI n'est pas un contrat ; c'est un outil interne pour voir ce qui entre et ce qui n'entre pas dans les enveloppes financières. J'ai toujours dit – et je note la présence de mon ami, ancien Premier adjoint et adjoint aux Finances, Claude VANDEPUTTE dans l'assemblée ; je ne veux pas le prendre à témoin puisqu'il n'a pas la parole, mais il le sait – que le PPI n'est pas un contrat : il n'entraîne ni une obligation de faire ce qui y figure, ni une impossibilité de faire ce qui n'y figure pas. Un contrat de territoire comme nous l'avons fait à la Communauté urbaine est un document contractuel. Un PPI s'ajuste, et est modifié à peine adopté, parce qu'il est possible d'y ajouter des éléments oubliés, et d'en retirer de moins urgents. Nous avons maintenant un document qui a de l'allure, qui nous a été présenté par Saïd GUENOUNI, qui s'occupait du PPI sous mon ancien mandat, qui s'est ensuite occupé d'autre chose, et qui a accepté, en plus de ce qu'il fait maintenant, de s'en occuper de nouveau. Le document est là, et sera diffusé après avoir été validé. Mais je répète qu'il n'est pas un contrat, mais un outil.

Voilà ce que je voulais vous dire, car je pense que vos deux questions, tant à propos du PPI que du renouvellement urbain, qui sont pertinentes et sérieuses, méritaient que je vous donne ces informations.

Pascal MOYSON va s'exprimer pour le groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq.

Pascal MOYSON, adjoint au maire

Le tableau très juste, très précis, dressé par Michèle WERREBROUCK, est extrêmement important. Il contextualise sur un plan international et un plan national la survie des collectivités territoriales, et donc celle de Villeneuve d'Ascq. Il est en effet particulièrement important, pour débattre de manière éclairée sur les orientations budgétaires futures de notre collectivité, de situer les enjeux auxquels nous allons être confrontés, afin de nous préparer au mieux à les affronter.

Ainsi, parmi les causes qui ont été évoquées par Michèle WERREBROUCK, je retiendrai notamment : la financiarisation sans lien avec l'économie réelle ; la gigantesque dette des Etats et notamment de l'Etat français, qui atteint des sommets ; et les déficits abyssaux de celui de l'Etat français.

Face à cela, le groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq est bien décidé à prendre le contrepied et à maintenir un haut niveau de service rendu à la population grâce à une grande rigueur de gestion, par la maîtrise de nos charges générales ; par la maîtrise des dépenses de personnel ; par un recours à l'emprunt sagement dosé et qui maintiendra l'autofinancement d'une partie de nos investissements.

Il s'agira tout à la fois de dynamiser nos investissements, tout en préservant nos capacités d'épargne afin de poursuivre la restauration de la situation financière de Villeneuve d'Ascq et de lui permettre de résister aux chocs que va continuer à lui infliger l'Etat.

Notre groupe revendique cette rigueur de gestion que certains ont dénoncée comme étant du rigorisme, de l'austérité. Il revendique aussi cette maîtrise des dépenses que d'aucuns fustigent en proposant à tout-va et de manière totalement démagogique et inconséquente l'ouverture de nouveaux services publics, de nouveaux équipements. A l'inverse de l'Etat, la Ville ne s'endettera pas outre mesure et ne creusera pas de déficit, puisque cela ne nous est pas autorisé.

Et pourtant, l'imagination sera au rendez-vous et permettra à nos investissements d'être toniques et de donner et redonner à cette ville son lustre et sa place de Technopole verte, au sein de la grande métropole et aux fins d'y tenir la place qui est la sienne, de lui rendre cette attractivité et cette spécificité qui ont fait sa réputation. L'imagination à laquelle je fais allusion consiste tout simplement à travailler chaque dépense, à la remettre en cause, à l'évaluer, à éviter toute reconduction systématique. Ce travail permettra de résister à la perte aggravée de notre autonomie financière du fait de l'Etat.

Telle est la position du groupe EPVA qui fait son *credo* de l'ajustement des dépenses sur recettes, et si possible souhaite éviter cette année encore le recours à l'augmentation de la pression fiscale.

Gérard CAUDRON, maire

Avant de donner la parole pour qu'elle conclue à Michèle WERREBROUCK, je me suis fait la réflexion qu'ayant répondu à Florence BARISEAU, ayant donné une

explication en forme d'accord à Olfa LAFORCE, j'avais omis de réagir aux propos de Pierre-Jocelyn HUYGHE et de Martine BERTHOULOUX, ce qui pouvait apparaître comme une négligence ou une non-prise en compte des arguments.

A Martine, qui n'est plus là, je voulais simplement dire que nous avons en commun – comme une large majorité d'entre nous, à défaut d'une unanimité plus présente dans les discours que dans les faits – de considérer que les personnes qui sont en difficulté, qui sont dans la misère, dans des situations invraisemblables, ne peuvent pas – je l'ai dit hier dans le débat d'orientation budgétaire, auquel assistaient aussi Chantal FLINOIS et Valérie – se voir répondre que le budget n'est pas là. Nous rajouterons toujours. Ce genre de réponse est invraisemblable. Je ne me conduirai jamais, en tant que maire, à l'image des dirigeants nationaux de l'UMP aujourd'hui, quand, à propos des retraites, ils considèrent qu'un manœuvre qui part à la retraite à soixante ans met en cause l'avenir de la France, alors qu'un patron du CAC 40, quand il a été convaincu de partir, va toucher un total de primes supérieur à ce qu'un smicard aura gagné pendant quarante ans de sa vie. Je ne peux pas l'accepter, et je ne comprends pas que quelqu'un puisse l'accepter, quels que soient les arguments sur le capitalisme mondial ou sur le savoir-faire ; et au moins au niveau local, n'étant élu ni de l'UMP ni du PS et n'ayant pas le pouvoir de changer les choses au niveau national, jamais en matière d'action sociale quelqu'un ne se verra fermer la porte ou le guichet pour des raisons budgétaires : nous nous ajusterons toujours.

Quant à l'autre aspect, déjà évoqué aussi, soulevé par Pierre-Jocelyn dans l'intervention des Verts, qui est le développement durable, je crois en effet moi aussi que nous devons avoir un discours significativement fort dans ce domaine, dans lequel les dépenses – il faudra voir sur quelle ligne les mettre, si elles doivent toutes être inscrites au BP – sont à contrebalancer par des économies de gestion. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit au départ sur la gestion de nos bâtiments et des fluides. Cela forme un tout. Le développement durable a bien sûr pour objectif d'éviter le sacrifice de notre planète, mais aussi de dépenser mieux en dépensant moins pour obtenir quand même, à peu près, le même niveau de services. S'il est important d'afficher des chiffres, et je souhaite que nous puissions le faire, ils seront en plus à certains endroits et en moins à d'autres ; ce seront des moyens en plus ici, des moyens en moins là, car tout cela repose sur un ensemble de comportements. Quand j'ai réduit en arrivant le *pool* de véhicules de fonction de l'Hôtel de Ville, j'ai fait du développement durable, et cela a coûté moins cher.

Je suis d'accord avec l'idée que nous devons affiner un certain nombre de points, qu'il faut cibler au BP et au BS un certain nombre d'actions, mais je souhaite que dans ce débat d'orientation budgétaire, nous ne considérions pas seulement le développement durable en termes de crédits supplémentaires, mais aussi de gestion différente, avec plus à certains endroits et moins à d'autres. Nous avons encore un peu de marge pour ce faire, d'autant que le BP est une chose, et les ajustements en cours d'année en sont une autre. Nous devons voir le développement durable à la fois comme citoyens du monde, ce que nous sommes de plus en plus nombreux à revendiquer, et comme gestionnaires d'une commune : c'est un ensemble complexe de comportements, d'investissements et de frais de fonctionnement en plus et en moins.

Je ne veux pas que, sur le développement durable, nous tombions dans les mêmes pièges que ce que nous avons connus pendant trop longtemps avec l'informatique : il nous était recommandé d'investir avec la promesse de coûts moindres dans l'avenir ; nous avons investi, cela n'a jamais coûté moins. Nous sommes même arrivés au contraire du développement durable, avec des matériels considérés comme obsolètes au bout de six mois ou un an, et une perte de capacité de travail quand nous n'avons pas les budgets pour les changer tout de suite. Nous parlions tout à l'heure d'orientation budgétaire, dans le sens d'une réflexion sur la gestion, de l'Etat d'abord – qui nous met en péril – ; des Régions – nous en reparlerons avant et après les élections – ; des Départements, pour éviter d'avoir à augmenter les impôts parce que l'Etat doit payer, mais ne paie pas. Nous ne procédons pas ainsi, mais cela signifie qu'en rapprochant investissement et fonctionnement, il faut tenir compte des frais de fonctionnement induits par les investissements en plus ; viser à des frais de fonctionnement en moins quand nous faisons de l'investissement ; avoir toujours l'idée du retour sur investissement ; nous interroger, nous aussi, sur des gaspillages : pourquoi changer une voiture à 90 000 km, pourquoi ne pas la garder plus longtemps, en la malmenant peut-être un peu moins ? Cela est vrai pour de nombreux équipements communaux, gérés différemment ; c'est pourquoi j'ai posé comme un principe presque « biblique » que dorénavant, nous ajusterions les dépenses sur les recettes. Je ne dis pas que nous y parviendrons toujours, mais cela oblige au moins à s'interroger sur les dépenses, alors qu'auparavant – je le sais, je l'ai fait moi-même pendant quinze ans – nous regardions les dépenses voulues par tout le monde, nous regardions les recettes garanties, et nous faisons une « cote mal taillée » entre quelques économies et des augmentations d'impôts. Cela est terminé. Nous devons à chaque fois nous demander ce que vont nous coûter les investissements, repérer ceux qui vont nous faire faire des économies de fonctionnement, définir les méthodes de travail les mieux adaptées, non pas bien sûr pour moins de service public, mais au contraire pour un service public maintenu. Si nous ne le faisons pas, nous n'aurons plus demain les financements pour maintenir les services publics. Il faut donc dépenser mieux pour garantir un bon, voire un meilleur niveau de service. Il est bien sûr des cas où un bon niveau nécessite de l'argent, mais s'il était possible de résoudre tous les problèmes avec de l'argent, nous le saurions depuis longtemps. Les libéraux conservateurs UMP, Barroso et les autres, n'ont que l'argent en bouche ; mais si l'argent permettait de bien gérer, nous ne serions pas dans la crise dans laquelle nous sommes.

Voilà bien la preuve qu'il faut gérer autrement, et c'est dans cet esprit que j'aborderai avec Michèle, à qui je donne la parole, la dernière ligne droite de la préparation de notre budget primitif 2010.

Michèle WERREBROUCK, adjointe au maire

Il me semble, Monsieur le Maire, que la qualité de votre intervention constitue en soi une excellente conclusion. Je suis donc quelque peu dans l'embarras, d'abord parce que j'ai le sens de la hiérarchie, et que je pense que c'est le personnage le plus important qui doit conclure.

Je donnerai quelques éléments, mais je pense que globalement, l'ensemble du Conseil municipal est d'accord de fait sur les orientations que nous proposons, compte tenu du fait que, malgré une marge de manœuvre extrêmement délicate, des

axes forts sont maintenus : les investissements certes, mais aussi tout ce qui concerne l'accompagnement social des habitants. Il est régulièrement question des dépenses de fonctionnement, comme s'il était si facile de balayer, de supprimer, de diminuer. Je dois souligner les efforts que font les services avec les élus par délégation pour, avant la présentation du budget et *a fortiori* avant la préparation du DOB, essayer d'analyser les activités qu'ils mènent, de cerner leur pertinence et leur efficacité ; cela n'est pas facile, car il existe nécessairement des plus, mais aussi forcément des moins, et amener les uns ou les autres à se résoudre à diminuer n'est pas si simple ; il faut donc souligner l'effort des services qui acceptent d'entrer dans le jeu que nous leur proposons et qui s'impose à nous.

Une question a été posée sur les outils de prospective et le contrôle de gestion. Si vous regardez l'organigramme qui a été mis au point par Madame HUGUET, vous verrez que ce service est prévu : je ne vais pas dire que cela était moins bien avant, cela n'aurait aucun intérêt ; mais toute organisation est appelée à progresser, et notre objectif est bien de mettre en place un service de prospective, de contrôle de gestion, qui sont liés ; il ne s'agit pas de contrôle au sens négatif, mais au sens de l'analyse.

Je reviens sur la technique récurrente qui consiste à verser sur le Conseil municipal un flot de questions techniques qui laisseraient à penser que d'aucuns sont plus malins, plus intelligents ou plus compétents que l'ensemble des autres, services et élus compris : cette technique que nous observons depuis mars 2008 n'impressionne probablement que ceux qui l'utilisent.

Je pourrais soulever des incohérences, évoquer le DOB et parler de son absence de lien avec le compte administratif qui est voté au mois de juin : cette proposition me semble aberrante.

Voilà pour les aspects techniques. Quant aux aspects politiques, je suis toujours surprise d'entendre que nous n'avons pas à établir, parce que nous sommes une collectivité locale, de liens entre des choix locaux et une politique nationale. En tant que citoyenne, je trouve ce raisonnement tout à fait aberrant, si ce n'est que cette démarche est très confortable dans la situation actuelle, puisque d'aucuns ont en effet intérêt à ne pas faire de tels liens.

Je relève aussi, et je m'exprime probablement davantage en tant que citoyenne, après la méthode qui consiste à déverser de nombreuses questions techniques, celle qui consiste à aggraver, en parlant de « situation apocalyptique », alors que nous avons décrit des faits. Cette technique de communication a aussi ses limites. Parler de contre-vérités serait sans doute très apprécié d'une bonne partie de la population villeneuvoise : nous dirons aux gens qui fréquentent en nombre de plus en plus important la Banque alimentaire que la pauvreté est une contre-vérité, qu'elle n'existe pas ; que les ménages surendettés, dont le nombre a augmenté de 25 % ces derniers mois, sont une contre-vérité. Je pourrais développer, mais ce serait tomber dans une technique de communication que par ailleurs je dénonce.

Je conclus toutefois avec un dernier point : vous osez dire dans le cadre du Conseil municipal que l'emploi est une priorité. Cela se saurait. Si nous disions que les entreprises comme Total, qui ont dégagé des excédents exceptionnels, comme

Philips, ont l'emploi pour priorité, je pense que nous pourrions terminer ce Conseil municipal par un grand éclat de rire, à ceci près que cela manquerait vraiment de respect envers les salariés qui, en ce moment, essaient de défendre leur emploi.

XI – Liste des décidons

Gérard CAUDRON, maire

Tu vois que j'ai bien fait de te laisser conclure. Mais j'ai encore un point : la liste des décidons pris à compter du 26 janvier 2010.

La liste des décidons est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, maire

Le Conseil est terminé, merci de votre participation, merci pour l'ensemble des interventions.

Le maire lève la séance à 22 h 03.